

Hebdomadaire d'informations générales

FRÉDÉRIQUE GALLUCCI

L'essentiel du RGPD



L'offre globale "In Time" Copy Sud

© Guillaume Esteve

www.lereveildumidi.fr

SANTÉ

Le Centre cardio des Franciscaines échappe à la roulette russe de l'ARS

P.2

VITICULTURE

Côtes du Rhône, la Balade du Primeur est de retour

P.4

SOLIDARITÉ

Restos du Coeur : 35^{ème} campagne "avec beaucoup d'inquiétudes"

P.3

L'humeur

Murmures

On aime ces murmures d'étourneaux qui emplissent le ciel de bruissements et nous invitent au voyage. On aime moins ce murmure qui enfle et devient ronflement, voire grondement, dans le monde entier : Hong Kong, Chili, Bolivie, Irak, Liban...

En France, Edouard Philippe chuchotte à l'oreille du monde hospitalier tandis que c'est à l'oreille des maires qu'Emmanuel Macron sussure son «*besoin de vous*», mais plus d'un tiers jettent le gant. Le murmure se nourrit d'une vision en chiffres et de ces «*travailleurs pauvres*» qui retrouvent seniors et étudiants aux Restos du cœur. Alors, on empile des «*plans d'urgence*».

Il est d'autres murmures qui annoncent demain, la Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé cesser de financer les nouveaux projets liés aux énergies fossiles, y compris le gaz, à partir de 2022. Bel exemple, à nous de nourrir des murmures légers, de propager une bienveillance humaniste plutôt qu'arithmétique, de faire taire les murmures débilissants et haineux des réseaux sociaux. Il suffit parfois d'insuffler, dans les murmures pernicieux des aigris, des rires francs pour que les murs tombent, y compris ceux du silence. **SV**

SANTÉ

Le Centre cardio des Franciscaines échappe à la roulette russe de l'ARS

Ce sont les chirurgiens et soignants de la Clinique privée des Franciscaines qui avaient lancé la pétition #laissemoncoeurdanslegard pour «Sauvegarder le seul centre de chirurgie cardiaque dans le Gard», menacé de fermeture par l'Agence Régionale de Santé. Si ce service disparaissait, maladie chronique ou urgence, il aurait fallu aller à Montpellier, Marseille ou Lyon... L'autorisation, renouvelée le 21 novembre, éloigne le spectre du risque pour les garois et de la perte d'attractivité pour le territoire.



Service de Réa et Soins continus aux Franciscaines

© S. Vanecke

C'est la colère qui fuyait dans les regards, pour une décision du chiffre. «L'ARS a déjà renouvelé les autorisations pour Perpignan, Montpellier (un centre cardio public et la clinique privée du Millénaire) et trois centres à Marseille. Donc, forcément, l'autorisation qui tombe est la nôtre» s'indignait Eylan, infirmier. «Ici nous recevons le Gard, la Lozère, le sud-Vaucluse, Arles et l'Ardèche» soulignait un anesthésiste. «L'ARS a envoyé des consultations auprès des conseils départementaux mais en indiquant leur avis négatif, quel sens ça a ?». Fin du suspense ce 21 novembre, «l'ARS Occitanie a publié au Recueil des actes administratifs de la région Occitanie le renouvellement tacite de son autorisation de chirurgie cardiaque, et ce à compter du 1er janvier 2020 pour une durée de 7 ans». La rallonge budgétaire du gouvernement a-t-elle pesé?

«Pertes de chance»

Allongement des délais de prise en charge, fatigues, transfert des urgences absolues vers des centres éloignés, la perte de l'autorisation signait «des pertes de chance et un risque de décès pour certains». Pour les proches : «une chirurgie à cœur ouvert suppose 3 à 5 jours en service de réanimation, d'ailleurs le diagnostic est toujours réservé durant ces premiers jours, puis autant en hospitalisation avant 3 semaines de rééducation». Une autorisation qui rassure : «Ce n'est qu'un exemple, mais le 15 novembre nous avons accueilli en urgence une patiente en dissection aortique, une urgence vitale, arrivée par hélicoptère de Sète. Montpellier et Perpignan l'ont refusée. Donc, tout est déjà sa-turé» expliquait le chirurgien de garde.

Centre cardio

Aux Franciscaines, on pratique la chirurgie à cœur ouvert pour les patients atteints de maladies cardiaques graves. Pose de valves, pace maker, pontages... avec toutes les technologies les plus en pointe et un environnement diagnostic et sécuritaire spécifiques à la

cardio (IRM et scanner cardiaque, réanimation, salles d'opération avec imagerie médicale). «Nous avons trois chirurgiens qui opèrent au plus haut niveau». Le statut de centre de chirurgie cardiaque permet aussi aux cardiologues interventionnels d'y pratiquer des techniques de pointe de réparation du cœur sans chirurgie. «Sans le centre, il n'y aurait plus eu de cardio dans le Gard».

400 interventions

Dans le service, les interventions s'enchaînent 7/7 j., 2 à 3 interventions de 4 à 7h, plus les urgences. Et encore, «le CHU ne joue pas le jeu et, hors les urgences, renvoie les patients sur d'autres CHU». 400 interventions à 3 chirurgiens, «c'est un peu plus de 133 interventions chacun. On ne parle pas d'appendicites». Alors, le soulagement est patent.

Devenir

Les 60 personnes de l'équipe médicale et soignante ultra qualifiée de la cardio garderont donc leur emploi. Le département aurait été déclassé. L'accès aux soins est essentiel dans un territoire où la situation sociale est difficile. C'est aussi un facteur d'attractivité. «Personne n'a envie de vivre et travailler dans un désert médical». La clinique échappe ainsi à la sanction économique immédiate. Le service de neurochirurgie est en développement, mais la cardio représente aujourd'hui 60 à 70 % de l'activité de l'Hôpital Privé les Franciscaines. Cette autorisation déclenchée par de très nombreux soutiens sauve 600 employés et 80 médecins. La question reste une motivation évoquée d'économies mais, «les tarifs sont fixés par l'Etat. Cette logique aurait contraint à des coûts supplémentaires liés à l'éloignement». Les Franciscaines sont en cours de rachat par le groupe Elsan (25 000 collaborateurs et 6 500 médecins, 120 établissements, >2 M de patients/an). **SV**

Le Réveil
DU MIDI

Édité par la SARL PRESSE EDITION PUBLICITÉ

Durée : 99 ans - Constitution : 1968

RCS NIMES C 680 200 425

Associés : Dejax M.C., Pons M., Boulet D.

Gérance : MC Dejax

LE REVEIL DU MIDI

43 bd Gambetta - 30000 Nîmes

Tel. 04 66 76 18 90 - Fax 04 66 76 18 91

Courriel : reveil.du.midi@wanadoo.fr

Site internet : www.lereveilmididi.fr

Plateforme dématérialisée :

http://lereveilmididi.e-marchespublics.com

Membre de Reso Hebdo Eco

N° Commission Paritaire : 0721 C 81583

ISSN : 1257 - 1172 - Dépot légal à parution

Abonnement : 45 € - Web uniquement : 25 €

Directrice de publication, Rédactrice en chef :

Marie-Christine DEJAX

Comptabilité : Yamina MOGHRIBI

Juridique, annonces légales, abonnements : Valérie FARINA, Armand PELLISSIER

Rédaction : Sophie VANECKE, journaliste,

les pigistes et correspondants, RHE

PAO : Valérie FARINA, Armand PELLISSIER,

Sophie VANECKE

Régie publicitaire : interne

Impression : Imprimerie Clément - Route des Pommiers -

Avèze - 30120 LE VIGAN

Crédits photo : DR, Conseil départemental, Mairie de

Nîmes, Le Réveil du Midi, Nîmes Métropole,...



SOLIDARITÉ

Restos du Cœur : 35^{ème} campagne "avec beaucoup d'inquiétudes"

A la veille de la 35^{ème} campagne, les Restos du Cœur gardois, un des baromètres majeurs de la précarité, exposent leurs trois nouveaux véhicules. «Deux camions de livraison et un camion pour une permanence mobile, devenue nécessaire» explique Bernard Bouleury, président. Les Restos craignent une explosion des demandes avec la révision des droits, une inquiétude partagée par le Département.

17 centres et 620 bénévoles pour servir 1.4 M de repas à 25 000 bénéficiaires «et pour la première fois, plus de 50 % ont moins de 25 ans». La précarité grandit. «Cet été, nous avons eu +15 % d'inscrits et les chiffres, pour cet hiver, annoncent déjà une augmentation» souligne Guy Tisserand, bénévole des premiers jours et «ami de Michel [Colucci], qu'est-ce qu'il dirait s'il revenait ?». Il faudrait toujours plus de moyens et de bénévoles, «il n'y a presque plus de rupture entre les campagnes d'hiver et d'été». La campagne d'été a duré d'avril à octobre et celle d'hiver dure 16 semaines.

«Pas sûrs d'y arriver»

«Si quelques-uns profitent, la très grande majorité a vraiment besoin d'aide», raconte un bénévole. «On voit ces mains tordues et dos voûtés de gens qui ont travaillé toute leur vie. On voit ces «travailleurs pauvres» créés par notre système, beau progrès...». Le choc, c'est plus de 50 % de moins de 25 ans, «toute une génération sans aucune aide». Étudiants et apprentis grossissent les

rangs. «On aimerait avoir plus de relais auprès d'eux». Denis Bouad, président du Département est touché «au-delà de l'aide alimentaire. Est-ce que ceux qui décident savent combien il faut prendre sur soi pour venir s'inscrire aux Restos du Cœur? Il n'y a rien de plus terrible que de devoir raconter 3 ou 4 fois sa vie pour trouver de l'aide. Ici, l'accueil inconditionnel préserve la dignité». La clause sociale permet d'aider les administrés et les associations qui les accompagnent, mais surtout, indique l'élus socialiste, «nous avons le devoir de regarder cette réalité. Nous consacrons 5 M€ à l'accompagnement, mais là, on n'est pas sûrs d'y arriver. Avec la révision des allocations beaucoup de monde basculera».

Centre itinérant

Il est créé pour «ces familles monoparentales qui ne peuvent même pas se déplacer, ces veuves d'agriculteurs qui vivent avec 300€ ou 400€ par mois. Si on n'y va pas on ne les verra pas». Le centre itinérant, c'est une camionnette qui emportera 100 repas dans les communes du Sud du



Denis Bouad, Amal Couvreur, Bernard Bouleury, Christian Bastid, Patrick Malavieille

Gard (Beauvoisin, Garons, Aubord) «mais on ira aussi dans les Hautes Cévennes et dans le Gard rhodanien où nous manquons de représentation». «Certaines communes ne jouent pas le jeu» pointe cependant Denis Bouad. «Vauvert et St-Gilles, qui ont des difficultés énormes, ont refusé que nous venions sur leur territoire» se désole B. Bouleury. «Il nous faut juste une aire de stationnement avec un branchement électrique et un local de permanence de temps en temps, pour les inscriptions».

Les camions sont financés à 50 % par

les institutionnels (Etat, Région, Département, Nîmes Métropole, la CC Gard Rhodanien...) et le reste par des partenaires privés (Macif, Carrefour....). «Aujourd'hui, on doit faire de l'événementiel caritatif. Un concert à l'Atria, puis une macaronade aux Halles avec la Ville de Nîmes, les étaliers et le Comptoir des Halles le 14 décembre. Il y a aussi l'opération paquet cadeau à la FNAC...». Pour mémoire, les Restos du Cœur vont au-delà de l'aide alimentaire ; bail glissant pour loger en urgence, relais-bébés,... **SV**

POLITIQUE DE LA VILLE

4.36 M€ d'étrennes pour Nîmes, Alès, Bagnols et St-Gilles

C'est «une enveloppe annexe qui n'a rien à voir avec la dotation globale des communes» précise le préfet. En légère baisse de 3.3 %, cette enveloppe est partagée pour la 3^{ème} fois et Bagnols-sur-Cèze rejoint les bénéficiaires, même si son maire n'était pas rentré de Paris. Une enveloppe destinée à être mobilisée sur des projets à court terme en QPV (quartiers prioritaires de la Ville), déjà fléchés, «à engager vite».

Le 20 novembre, 4,36 M€ de l'Etat au titre de la Politique de la Ville ont été partagés entre «les 4 villes éligibles du département», soit les communes avec des quartiers prioritaires. Le préfet du Gard, Didier Lauga, a opté pour une répartition «selon la population». Eddy Valadier, maire de St-Gilles, a signé pour 0,572M€, Jean-Paul Fournier récupère 1,71M€ pour Nîmes et Max Roustan empoche 1,07 M€ pour Alès et son agglomération. Jean-Yves Chapelet touchera, pour Bagnols-sur-Cèze, 0,966 M€. «C'est probablement le seul temps dans l'année où Max Roustan dit du bien de l'Etat» ironise le préfet. En pratique, cette dotation pour les QPV



Eddy Valadier, Jean-Paul Fournier, Laurent Burgoa, Didier Lauga, Max Roustan

permet de subventionner à 80 % les écoles, équipements sportifs, à 60% les équipements médico-sociaux, centres sociaux culturels et sportifs et à 50 % d'autres projets (voirie, etc).

Eddy Valadier, pour St-Gilles, a reçu 2 M€ en 3 ans (rénovations sur 3 groupes scolaires, voirie et aménagement d'une aire de jeux à la cité Sabatot). «Avec 60 % à 80 % de subventions de l'Etat, on peut aller plus

vite». «Cette subvention est quelque chose d'intelligent et de multiplicateur», salue Max Roustan, «ça permet de faire et de créer du confort pour les administrés [...] comme d'équiper les écoles de tableaux numériques, 0,6 M€ ou de maintenir la culture», mais aussi de rénover la Bourse du Travail, etc... Le maire d'Alès attend, par ailleurs, une réponse positive sur les 70 M€ demandés à l'ANRU pour 145 M€ de travaux. Jean-Paul Fournier «déjà très heureux de la dotation ANRU» rénovera les stades de Pissevin, Valdegour et Mas de Mingue.

A suivre, la dotation sera attribuée jusqu'en 2022. **SV**

VITICULTURE

Côtes-du-Rhône, la Balade du Primeur est de retour

Les vignerons des 15 caves, domaines et châteaux de la rive droite du Rhône, vous proposent de découvrir et déguster durant ce week-end festif des 23 et 24 novembre le millésime 2019 en famille et entre amis. Un vin très qualitatif, gorgé de soleil mais moins quantitatif sera proposé pour la 26ème balade du Primeur, aux côtés des vins millésimés.

La présentation de l'événement vendredi 15 novembre a eu lieu dans le temple de la gastronomie, chez Michel Hermet au Wine Bar. Divers événements festifs se déroulent sur une semaine pour la sortie du vin Primeur avec le point d'orgue le week-end, moment privilégié pour aller à la rencontre des vignerons, déguster les produits du terroir, et participer aux animations. Un nouvel adhérent à visiter, le domaine des Romarins avec Xavier et Benoît Fabre qui ont démarré en Côtes-du-Rhône en 2018. Le domaine de Lirac, quant à lui, passe en HVE (Haute qualité environnementale), demandée par la grande distribution.

Un vin de qualité

L'été chaud et sec, les nuits peu rafraîchissantes se sont ressentis sur la production en baisse de 25 à 40 %, les vignerons avaient eu aussi du gel ou de la grêle.

Les visiteurs auront plaisir de découvrir des vins chaleureux et capiteux, avec une bonne acidité (la vigne va chercher ses réserves jusqu'à 6 mètres de profondeur) et une puissance en alcool, que l'on dirait presque des Bourgogne, agrémentés de charcuterie « canaille », et de « fêter l'an nouveau du vigneron », comme le dit si bien Alain David, le président des Côtes-du-Rhône Primeur Rive Droite.

Mais pour bien les apprécier, il faudra attendre parfois un peu, ce sont des vins qui se consomment dans les 6 mois, précise chaque année le sommelier Michel Hermet.

« 15 primeurs différents mais bien, pour lesquels le côté climatique a joué avec des petites grappes » souligne Pierre Pappalardo, œnologue. « On est sur le fruit rouge, on revient dans la normalité ». Le vin primeur est reconnu pour ses saveurs fruitées. « D'un degré assez riche, entre 12,5 % et 13,5 %, clair et puissant », rajoute Alain David pour ce nouveau millésime récemment mis en bouteille et qui ne demande qu'à s'exprimer.



L'association Côtes-du-Rhône au Wine Bar

Un week-end dégustation

La semaine du Primeur a démarré jeudi 14 novembre avec la présentation du Primeur 2019 à la presse du Gard Rhodanien à Bagnols, le 15, c'était à Nîmes. Le **jeudi 21 novembre de 10 h à 12 h** dégustation aux Halles de Nîmes, et en soirée à Bagnols-sur-Cèze, dégustation des 15 producteurs et produits locaux avec le concours des vins primeurs. Le **vendredi 22**, 2 000 dîners du terroir sont proposés dans 14 restaurants du Gard-Rhodanien, les vignerons offrent le vin, un vrai partenariat entre le restaurant et le vigneron.

Week-end œnotouristique les **23 et 24 novembre** où chaque vigneron se doit de rivaliser d'imagination pour proposer aux 60 000 visiteurs des animations originales et attractives, des produits du crû, le tout dans une ambiance chaleureuse et attractive. Le marché des primeurs s'amenuise au profit des vins millésimés qui représentent bien 80 % des ventes, au-début il se vendait 30 % de millésimés.

MCD

www.labaladeduprimeur.com - www.facebook.com/labaladeduprimeur

ENTREPRISES

Partenariat de la Banque de France avec le lycée de la CCI Gard

Dans le cadre de la Semaine Ecole-Entreprise à laquelle participait le lycée de la CCI, le directeur de la Banque de France, Philippe Saigne-Vialleix, accueillait une classe d'étudiants en BTS deuxième année et leurs enseignants à la Banque de France de Nîmes, le lundi 18 novembre.

Après une introduction sur les missions de la Banque et les engagements RSE, les jeunes étudiants autour de 3 tables et par équipe de 2 avec deux animateurs ont découvert de manière ludique la comptabilité d'une entreprise et l'analyse financière à partir du jeu # Aventure Entrepreneur conçu par la Banque de France. Un moyen de découvrir les conséquences comptables des décisions prises dans une entreprise et la perception que peuvent en avoir les partenaires. Une matinée qui correspond au développement de la mission de la Banque de France d'Opérateur national de l'éducation économique, budgétaire et financière des publics.



Dans les locaux de la Banque de France

MCD

Jeu #Aventure Entrepreneur à commander par mail 0600-Entreprises-UT@banque-france.fr. Prix: 25 € ou FNAC 35 €

CARNET POLITIQUE

François Courdil quitte Philippe Berta

C'est dans un communiqué intitulé «Rupture François Courdil / Député Berta» que l'attaché parlementaire de ce dernier explique «mettre un terme à notre collaboration et à ma fonction d'attaché parlementaire à l'Assemblée nationale». Il évoque «une expérience institutionnelle riche et diverse» et «retourne à la vie civile et au domaine d'activité professionnelle dont je suis issu, sur la ville de Nîmes» tout en se réservant «la volonté de m'engager dans l'intérêt des nîmois». Un choix fait «en conscience, car je ne souhaite en aucun cas être assimilé au candidat désigné par le parti de M. le Député, le MoDem, pour les prochaines élections municipales nîmoises [NDLR Yvan Lachaud]». François Courdil fera connaître «ses propres engagements pour ces échéances».



@ DR

ÉCONOMIE

Remise territoriale du 17^{ème} Prix de la TPE dans le Gard

Le jury du Gard a élu ses lauréats pour les prix «Être», «Faire», «Piloter» et «Engagement durable» jeudi 14 novembre dans les locaux de la Chambre de Commerce du Gard, rue de la République en présence du président Eric Giraudier. Ils participeront tous les 4 à la grande finale qui se tiendra le 29 novembre au Corum à Montpellier en clôture de la «Place Créative». A cette occasion sera remis le prix «TPE».

Les entreprises qui font les territoires

Le prix de la TPE, créé en 2003, sous l'impulsion du Club pour la Croissance et la Réussite des Entrepreneurs de Méditerranée (CCREM) et du Sydel du Pays Cœur d'Hérault, se passe sur les 6 territoires de l'Occitanie en même temps. Co-organisé par la CCI Occitanie, les CCI Hérault, Gard, Haute-Garonne et Aude, la «Fédération Jeune Chambre Economique Occitanie», les «Femmes Chefs d'Entreprises (FCE)» Gard/Hérault/Aude/Haute-Garonne, le Pays Cœur d'Hérault et la revue Hérault Juridique & Economique, il est soutenu financièrement par la Région Occitanie ainsi que de nombreux partenaires publics, privés et les médias. Ce prix spécial a été créé pour encourager, soutenir et mettre en avant les TPE qui représentent 88 à 90 % du nombre d'entreprises sur le département et qui ne délocalisent pas. Actives, dynamiques, innovantes, elles recrutent et vont grandir demain. Plus d'une trentaine ont monté leur dossier pour participer au prix de la TPE du Gard.



Le président de la CCI 30, les partenaires et les lauréats gardois

Catégorie «Être» : La SAS CZ1 installée à Nîmes, développe et commercialise un boîtier nommé Le Griot qui a pour but d'améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap visuel ou de cécité vis-à-vis des programmes audiovisuels à la télévision. Il est destiné aussi bien à des particuliers que des établissements de type maison de retraite ou EHPAD. Une entreprise soutenue par Initiative Gard et dont le prix «Être»

récompense le parcours, le savoir-faire et les projets a été remis, par hasard, par Alice Jollivet, directrice d'Initiative Gard. Lucien Zoromi était très ému à la lecture de son nom pour le prix «Être», «une force nous anime au quotidien» a-t-il déclaré.

Catégorie «Faire» : Le Verre des Grappes est une épicerie fine produits du terroir, caviste et torréfaction artisanale... Une très bonne adresse tenue par Elisabeth Rieux à Pont-Saint-Esprit.

Catégorie «Piloter» : Benoit riz de Canavere conditionne et vend un riz de Camargue IGP sur Saint-Gilles. Entreprise familiale qui cultive toutes les variétés de riz de Camargue, ses deux filles ont rejoint l'activité et ont souhaité participer au prix.

Catégorie «Engagement durable» : Gard aux Dents à Lézan est un fabricant de matériel, prothésiste dentaire (prothèses adjointes, conjointes, mixtes, implantaires et orthopédie dento-faciale). Réalisation et restauration de Dispositifs Médicaux Sur Mesure Invasifs classe IIa. Conception et Fabrication Assisté par Ordinateur, scannage numérique et impression 3D. Soudure au laser. Système de management intégré QHSE.

Coups de cœur du jury : Il a été décerné à Bionimeo, commerce de proximité en alimentation biologique avec vente de produits locaux à Aigues-Mortes. Epicurius - Le Repair des Cookies est une biscuiterie artisanale spécialisée dans les cookies Bio implantée à Sommières. www.prix-tpe.fr MCD

RÉGION

Un COPIL Bourgs Centres pour “redynamiser”

4 nouvelles communes entrent dans le comité pour pallier à la perte d'attractivité des petites villes

Fabrice Verdier et Aurélie Génolher, élus de la Région ont animé un comité qui présentait les diagnostics et projets avant contractualisation des communes d'Anduze, Barjac, Saint-Ambroix et Saint-Jeandud-Gard. Cette politique, initiée dès 2017, s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les nouvelles politiques contractuelles territoriales (ici avec le Pays des Cévennes et Alès Agglomération). Elle a pour principaux objectifs : de pallier la perte d'attractivité des petites villes et bourgs ruraux ou péri-urbains en agissant pour leur revitalisation, d'anticiper et accompagner la venue de nouvelles populations dans les Communes situées à proximité des villes centres des agglomérations / accueil de nouvelles populations qui nécessite de développer une offre de services diversifiée et de qualité, adaptée aux «attentes/ exigences» des nouveaux arrivants souvent d'origine urbaine.



Les élus autour de la table

La Région accompagne les Communes et les EPCI concernés pour l'aide à la définition du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre / Projet qui a pour buts d'agir en faveur de la revitalisation

des cœurs de villes mais aussi vis-à-vis de leurs bassins de vie en développant et en fortifiant leurs fonctions de centralité. Cette Politique se traduit par un Contrat Cadre (avec la Commune et l'EPCI qui définit la

feuille de route commune et les moyens techniques et financiers à mobiliser pour atteindre ces objectifs. Ces Contrats-cadre sont des contrats sur mesure qui tiennent compte des spécificités de chacune des Communes concernées. Troisième principe : une Politique partenariale qui associe les Départements, les services de l'Etat mais également l'ensemble des acteurs qui agissent en faveur du développement et de la valorisation de ces communes : l'EPF Occitanie, la Caisse des Dépôts et Consignations / Banque des Territoires, les CAUE,... Cette politique n'est pas un appel à Projets, pas de date butoir, cela permet de laisser du temps à la réflexion et pour organiser et mobiliser une Ingénierie appropriée avec l'aide de la Région et de ses partenaires. Ces 4 contrats seront soumis au vote de la commission permanente du Conseil Régional le 13 décembre. **LG**

ALÈS AGGLOMÉRATION

Club de l'Éco : structurer un travail collectif sur le tourisme

Riche matinée au Club de l'Eco organisé par Alès Agglomération (Cévennes Tourisme) en partenariat avec La Tribune Montpellier à Vézénobres sur le thème du tourisme et de l'attractivité du territoire .

Joël Gayet est l'un des plus grands experts français de l'attractivité et du marketing territorial, Jalil Benabdilah le remercie d'avoir accepté son invitation. Son excellent exposé a convaincu l'auditoire de professionnels, d'élus et d'acteurs touristiques sur l'intérêt d'un travail collectif structuré. Il a mis en exergue les enjeux et donné les facteurs clés de succès avec une vision, une démarche et des outils. C'est concret, net et précis !

La table ronde qui s'en est suivie ainsi que les témoignages et interventions du public ont étayé les échanges et mis en lumière les forces et faiblesses de l'enjeu d'attractivité dont tout le monde mesure l'importance pour un territoire en plein essor. Il est à souligner la montée en gamme du vin de pays des Cévennes, maintenant reconnu comme le meilleur vin en France pour son rapport qualité prix. Pourquoi le Gard souffre d'un déficit d'image, à l'ombre de l'Ardèche, de la Provence et de la côte méditerranéenne? Pourquoi le rosé des Cévennes se négocie quatre fois moins cher que le rosé de Provence ? Ce n'est qu'une question d'image et les gardois ne sont pas les plus convaincus de l'attractivité de leur territoire.



Autour de Joël Gayet, Max Roustan, Jalil Benabdilah, Guillaume Mollaret

Cette rencontre en appelle forcément d'autres pour poursuivre la réflexion et le travail déjà engagé. Il nous appartient collectivement de prendre la balle au bond. Les entreprises et le service développement économique y prendront toute leur place aux côtés des professionnels du secteur.

Brillante et passionnante intervention de Joël

Gayet. Cette vision globale implique tous les acteurs et est nécessaire pour donner du sens, fédérer et mobiliser autour d'un projet commun à l'échelle d'une commune ou d'un ensemble plus élargi. C'est un enjeu majeur pour ceux qui souhaitent réussir l'attractivité de leur territoire.

L. Givélet



Le Réveil

DU MIDI

JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES
JUDICIAIRES ET LÉGALES DU GARD

RÉSEAU DE
CORRESPONDANTS
FRANCE ENTIÈRE
ET DOM TOM

Cahier Annonces Légales
du Réveil du Midi n° 2598
Vendredi 22 novembre 2019

Le Réveil du Midi - 43 boulevard Gambetta 30000 NIMES
Tél : 04.66.76.18.90 - Fax : 04.66.76.18.91
reveil.du.midi@wanadoo.fr - www.lereveildumidi.fr
Plateforme : http://lereveildumidi.e-marchespublics.com

Selon arrêté du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales : tarif linéaire 4,16 € HT/ligne pour l'année 2019. (Par arrêté du 18 décembre 2015 publié le 27 décembre 2015, modifiant le décret du 21 Décembre 2014 publié dans le JORF du 29 décembre 2016 - Article 5). Le tarif d'une insertion judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ni ristourne sur facture.

CONSTITUTIONS

N° 020392



**LES AVOCATS
DU THELEME**
Société Civile
Professionnelle d'Avocats
Immeuble le Thélème
500 rue Léon Blum
34965 Montpellier Cedex 2
Tél : 04-67-64-27-24

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS du 17/10/19, il a été constitué la société **PHARMACIE DES ROSIERS** - **Forme** : Société à Responsabilité Limitée - **Siège** : 632 Avenue des Rosiers 30340 SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS - **Objet** : L'exploitation d'une officine de pharmacie - **Durée** : 99 ans - **Capital** : 20 000 Euros - **Gérance** : M. Arnaud MARTINEZ demeurant 13 Rue du Jubiérou 30100 ALES - **Immatriculation** de la Société au RCS de NIMES.

N° 020382

Par acte SSP du 05/11/2019 il a été constitué une **SCI dénommée : SCI NATURA IMMOBILIER**
Siège social : 430 avenue Marcelin Albert 30730 FONS
Capital : 200 €
Objet : Achats et locations de terrains et autres biens immobiliers
Gérant : M. ROSSI Fabrice, 430 Avenue Marcelin Albert 30730 FONS
Co-Gérant : Mme VALENTE Laetitia 430 Avenue Marcelin Albert 30730 FONS
Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NIMES.

N° 020378

SASU MASCAREL ENTREPRISE
Par acte SSP en date du 15/11/2019, a été créée une société dénommée **MASCAREL ENTREPRISE** - **Forme** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle - **Capital** : 1.000 € - **Siège social** : 4 rue de la Terrasse, 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES - **Objet** : Réalisation de toute activité de plaquiste et plâtrier - **Durée** : 99 ans - **Admission aux assemblées et droit de vote** : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - **Agrément** : La cession des actions de l'associé unique est libre - **Président** : Patrice MASCAREL BELKREIR, domicilié 4 rue de la Terrasse, 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES - **Immatriculation** au RCS de NIMES.

N° 020390

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28.10.2019 à VILLENEUVE-LES-AVIGNON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL CENTAURE
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Siège social : 97 Avenue Général Leclerc 30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON
La Société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant :
- la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac, la location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 8 000 euros
Gérance : Madame Olga GAKALLA GAMBEMY, demeurant 64 Place Rivarol 30290 LAUDUN L'ARDOISE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NIMES.

N° 020386

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : LE BLOK BARBER 1.0
Siège social : Centre Commercial Le Plein Cintre - ZAC Ville Active - 30900 NIMES
Objet : Coiffeur, barbier, vente de produits liés à cette activité et toutes opérations compatibles avec cette activité.
Durée : 99 années
Capital : 5 000 euros, en numéraire, intégralement libéré
Gérance : Monsieur Safwan MAZOUARI, demeurant 10 rue Marie Durand 30190 LA CALMETTE, pour une durée illimitée
Immatriculation : au RCS de Nîmes.
Pour avis,

N° 020368

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NIMES du 30/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PNEU DU MAS
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 1 000 € en numéraire
Siège : NIMES (30900) - 201, Route d'Avignon
Objet : Garage Automobile: Réparations et entretien de véhicules de toutes marques, Vente de pneus neufs et occasion
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Mahjoub ABBOUDA demeurant à NIMES (30000) - 4, Rue Ernest Hemingway
La société sera immatriculée au RCS de NIMES.

Pour Avis, Le Président

N° 020383

CONSTITUTION - Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE MARTINET du 17/09/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société à responsabilité limitée - **Dénomination sociale** : SAVEURS A L'ERABLE - **Siège social** : 865, rue de l'Humanité, 30960 LE MARTINET - **Objet social** : Achat/vente de produits d'importation alimentaires, non alimentaires, alcools, d'origine canadienne ou d'autre pays, en gros ou au détail - **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés - **Capital social** : 1 000 euros - **Gérance** : Guillaume ESTABLET, dmt 865, rue de l'Humanité 30960 LE MARTINET
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NIMES.

Pour avis, La Gérance

N° 020371

CONSTITUTION DE SOCIETE - Avis est donné le 14/11/2019 de la constitution d'une **SARL dénommée Sentient Lab** au capital de 5 000 € ayant son siège 76 allée Louis Bleriot 30320 MARGUERITES, **objet** : Conception, création, production et commercialisation d'objets utilisant la technologie de l'impression 3D pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nîmes. Est nommé **gérant** : Laurent Visse Martin Enguerrand dmt 30 Rue Papin 30000 NIMES.

N° 020391

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 9 novembre 2019, il a été constitué sous la **dénomination GALLOUEDEC IMMOBILIER**, une **société par actions simplifiée**, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : 21 Rue des Sittelles NIMES (30900)
Objet social : Agence Immobilière
Durée : 60 années.
Capital social : 1 000 Euros
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont libres. Aucun agrément n'est prévu par les statuts.
Président : Monsieur GALLOUEDEC Yoann demeurant 21 Rue des Sittelles NIMES (30900)
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.

Pour avis et mention

N° 020369

AVIS DE CONSTITUTION - SF INVESTISSEMENT - Société par actions simplifiée au capital de 500 euros - **Siège social** : 8 Rue des Trois Fontaines 30000 NIMES - Par acte SSP en date à NIMES du 05/11/2019, il a été constitué une société comme suit : **Forme** : SAS - **Dénomination** : SF INVESTISSEMENT - **Siège** : 8 Rue des Trois Fontaines 30000 NIMES - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - **Capital** : 500 euros
Objet : prise de participation directe ou indirecte dans toute société, gestion de portefeuilles de titres de participation - **Exercice du droit de vote** : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - **Transmission des actions** : cession des actions de l'associé unique libre - **Agrément** : cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, soumises à l'agrément de la collectivité des associés - **Président** : M. Frédéric SZABO, demeurant 45 Rue des Lagunes 30320 POULX - La Société sera immatriculée au RCS de NIMES.
POUR AVIS, Le Président

N° 020408

RECTIFICATIF à l'annonce constitutive parue dans Le Réveil du Midi n°2595 du 01/11/2019 concernant la **SASU L'UNIK**, il convient de lire : «Objet : Salon de thé».



N° 020400

AVIS DE CONSTITUTION

A été constitué une **SAS dénommée JYK SOLUTION** : **Capital** : 1 000 euros - **Siège social** : 29 Rue Salomon Reinach 30000 NIMES - **Objet** : Étude de déploiement d'équipement de point de vente ainsi que la vente, la maintenance, et l'installation de matériel s'y rapportant. De réaliser des études et des réalisations en réseau de transmission d'informations, voix, données, images et de l'ensemble des métiers connexes au courant faible et courant fort, Conseil, stratégie, développement, investissement immobilier pour les particuliers et les entreprises, apporteurs d'affaires - **Durée** : 99 ans **Président** : KROUT Iheb demeurant 29 Rue Salomon Reinach 30000 NIMES - **Admission aux assemblées et droit de vote** - **Cession** : non soumise à l'agrément - **Immatriculation** au RCS de Nîmes.

N° 020370

Par acte du 13 novembre 2019, il a été constitué une **Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée** : **Dénomination** : MATH HOLDING **Capital** : 3 069 145 Euros **Objet** : Prestations de services dans le domaine du conseil aux entreprises, notamment en matière de management, par le biais de l'exercice de mandats sociaux ou autrement **Durée** : 99 ans **Siège social** : 13 Rue de la Grande Maison 30131 PUJAUT **Gérance** : Mathieu CAILLAULT demeurant 13 Rue de la Grande Maison 30131 PUJAUT **Immatriculation** au RCS de NIMES..

N° 020404

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 29 octobre 2019, a été constituée une société : **Dénomination** : « DOMAINE DE LA LEQUE » **Forme** : E.A.R.L. **Capital** : 7 500 €. **Siège** : 1, Calade du Camisard, Route d'Anduze 30170 MONOBLÉ. **Objet** : Exercice d'activités réputées agricoles. **Durée** : 99 ans. **Gérant** : Monsieur Dorian MARTIN - 16, rue Fondeville 30170 SAINT HIP-POLYTE DU FORT. **Cessions de parts** : Agrément par l'associé unique. **Immatriculation** : Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

Pour avis, La Gérance

N° 020410

Par acte SSP du 20/10/2019 il a été constitué une **SCI dénommée** : **THE VILLAGE** **Siège social** : 31 rue Grand Rue B 30350 LEDIGNAN **Capital** : 1.000 € **Objet** : La société a pour objet l'acquisition, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quel qu'endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes ouvertures de crédit. **Gérant** : Mme GENNANNE Alexandra 261 Route de Lézan 30350 CANAULES ET ARGENTIERES **Cession des parts sociales** : Libre ou sous seing privés ou constatée par acte authentique. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NIMES.

N° 020433

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 Octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : société par actions simplifiée unipersonnelle **Dénomination** : ART COIFFURE EG **Siège social** : 34 Avenue Ferdinand Pertus 30320 MARGUERITTES **Objet** : Salon de coiffure femmes, hommes ; vente de produits accessoires **Durée** : 99 ans **Capital** : 1 000 € **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Agrément de toutes les cessions d'actions par les associés **Président** : Madame GONTHIER Emilie demeurant 6 rue des Rachalans 30320 MARGUERITTES **Immatriculation** : au registre du commerce et des sociétés de NIMES.

N° 020425

Par acte SSP du 12/11/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : CONCEPT TRAVAUX - **Objet social** : Piscine, environnement extérieur à la piscine, rénovation bâtiment intérieur et extérieur, terrasses, agrandissement, garage, véranda, entretien de jardins - **Siège social** : 100 Chemin Sous Saint-Etienne 30100 ALÈS - **Capital** : 5 000 € - **Durée** : 99 ans - **Président** : M. AZEMARD Bernard, demeurant 27 Rue du Petit Rhône 13200 ARLES - **Directeur Général** : Mme RIAZA Céline, demeurant 24 Avenue Maladreries 30100 ALÈS - **Admission aux assemblées et droits de votes** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions - **Clause d'agrément** : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à l'unanimité - **Immatriculation** au RCS de Nîmes.

N° 020428

Par acte SSP du 19/11/2019, il a été constitué une **SCI à capital variable** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : DOLAN - **Objet social** : L'acquisition, l'administration, l'exploitation sous toutes ses formes, de tous immeubles et biens immobiliers **Siège social** : 12 Avenue Frédéric Mistral 30320 SAINT-GERVASY - **Capital minimum** : 500 € - **Capital initial** : 500 € - **Capital maximum** : 1.000.000 € **Durée** : 99 ans - **Gérance** : M. GORRETA Antoine demeurant 119 avenue Pierre Mendes France 30000 NIMES - **Clause d'agrément** : La cession des parts sociales ne peut intervenir qu'avec l'agrément de tous les associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire - **Immatriculation** au RCS de Nîmes.

N° 020397

RECTIFICATIF à l'annonce constitutive parue dans Le Réveil du Midi n°2597 du 11/1/2019 concernant la **SASU KYOKAN**, il convient de lire : «Siège social : 4 rue du Général Perrier 30000 NIMES»

N° 020418

ESA SOL

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 1 chemin de Cocovese - 30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à ST LAURENT LA VERNEDE du 04/11/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : SAS - **Dénomination** : ESA SOL - **Siège** : 1 chemin de Cocovese 30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE - **Durée** : 99 années - **Capital** : 500 € - **Objet** : Bureau d'étude dans le domaine de l'assainissement - **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - **Président** : Madame GUILLERMOND Sophie, demeurant 2 chemin de Cocovese 30330 ST LAURENT LA VERNEDE - La Société sera **immatriculée** au RCS de NIMES.

N° 020442

AVIS DE CONSTITUTION - Par acte SSP en date à CAISSARGUES du 12/11/2019, il a été constitué une société comme suit : **Forme** : SAS - **Dénomination** : ANAIS - **Siège** : 27 Rue Alphonse Daudet 30132 CAISSARGUES - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - **Capital** : 90 000 euros - **Objet** : prise de participation directe ou indirecte dans toute société, gestion de portefeuilles de titres de participation - **Exercice du droit de vote** : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - **Agrément** : cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, soumises à l'agrément de la collectivité des associés - **Président** : Mme Nancy GONZALVO - **DG** : M. Patrice VIGNE, demeurant tous deux 27 Rue Alphonse Daudet 30132 CAISSARGUES - La Société sera **immatriculée** au RCS de NIMES.

POUR AVIS, Le Président

N° 020413

AVIS DE CONSTITUTION - Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société Civile Immobilière - **Dénomination** : NMVW - **Siège social** : 55 Allée de l'Argentine - Immeuble de l'Alphatis Bâtiment C - 30023 NIMES CEDEX 1 **Objet** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers **Durée** : 99 années - **Capital** : 150 Euros - **Gérance** : M. Nicolas MARTINEZ et Mme Virginie WARY demeurant 45 Rue Marcel Pagnol 30000 NIMES - **Cession de parts** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés - **Immatriculation** : RCS de NIMES

Pour avis,

N° 020439

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes **Forme** : société par actions simplifiée unipersonnelle **Dénomination** : HOLDING CHABA **Siège social** : 373 Chemin de Valdegour 30900 NIMES **Objet** : L'acquisition, la gestion, la cession et la prise de participations dans toutes sociétés. L'animation effective de toutes les filiales du groupe. La réalisation de prestations de gestion, technique et commerciale dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action stratégique au profit de chaque filiale. **Durée** : 99 ans **Capital** : 2 000 € **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Agrément de toutes les cessions d'actions par les associés **Président** : Monsieur CHABANEL Romain demeurant 373 Chemin de Valdegour 30900 NIMES **Immatriculation** : au registre du commerce et des sociétés de NIMES.

N° 020434

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 Novembre 2019, il a été constitué une **SAS dénommée FAMILLE TAULELLE** : **Siège social** : 153 Chemin de la Marquise 30210 VERS-PONT-DU-GARD **Objet** : Travaux agricoles, négoce de vins **Durée** : 99 ans **Capital** : 8 000 € **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Agrément de toutes les cessions d'actions par les associés **Président** : M. TAULELLE Jérôme demeurant 153 Chemin de la Marquise 30210 VERS-PONT-DU-GARD **Immatriculation** : RCS NIMES.

N° 020430

Par acte SSP du 15/11/2019 il a été constitué une **SASU dénommée** : **AGENCEMENT MENUISERIE BOIS** - **Sigle** : A.M.B - **Siège social** : 451 avenue Pierre Mendez France 30130 PONT ST ESPRIT - **Capital** : 10.000 € - **Objet** : Menuiserie, Ebénisterie, Agencement - **Président** : M. DELAIGUE Damien 451 avenue Pierre Mendez France 30130 PONT ST ESPRIT - **Transmission des actions** : Actions librement cessibles entre associés uniquement - **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix - **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NIMES.



MODIFICATIONS

N° 020380

ADVICENNE
Société anonyme
à conseil d'administration
au capital de 1.612.468,80 €
Siège social : 2 Rue Briçonnet
30000 NÎMES
497 587 089 R.C.S. Nîmes

Suivant procès-verbal en date du 13 juin 2019, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital de 5.062 € pour le porter à la somme de 1.617.530,80 €.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 25 310 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes.

Le représentant légal

N° 020372

CAMPING LE COLPORTEUR - Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - Siège social : 2530 Route d'Orgnac 30430 BARJAC - RCS NÎMES 850 016 122 - Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 novembre 2019, il a été pris la résolution suivante ; Monsieur Eric VIRIOT, demeurant 2530 Route d'Orgnac 30530 BARJAC, a été nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée.

Pour avis, La Gérance

N° 020373

Suivant acte notarié du 10/11/2018, les associés de la **SCI WEBER DESPUJOLS**, au capital de 200 €, siège Route d'Aigues-Vives, Maison Bleue 30420 CALVISSON, n° 481 398 584 RCS NÎMES, ont décidé de nommer M. CHAPPERT Arnaud dmt 25 Rue André Simon, Résidence Les Lilas, Bât F 30900 NÎMES en qualité de gérant en remplacement de Mme GUILLEMAIN née CHAPPERT Jocelyne démissionnaire à compter du 10/11/2018.

N° 020374

Suivant PV de l'AGE du 01/10/2019, l'associé unique de la **SAS L'ORIENTAL**, au capital de 100 €, siège social : 2 Bis Rue des Quatrefoies, 30000 NÎMES, RCS Nîmes 844 371 229, a décidé à compter de 01/10/2019, de nommer M. Abdallah NEFFATI demeurant 747, rue Compère Roussey 30000 NÎMES en qualité de président en remplacement de M. Hicham HAEY démissionnaire.

N° 020375

ATHEZZA - Société par actions simplifiée au capital de 351.092,30 euros - Siège social : chemin de l'Ancienne Gare, Mas de Méze 30700 UZÈS - 384 776 829 R.C.S Nîmes - Le 13 novembre 2019, l'associé unique a décidé, avec effet à compter de cette date, de nommer JCST Holding, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 9, montée de la Tour, 30400 VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON et dont le numéro unique d'identification est 853 988 319 R.C.S. Nîmes, en qualité de président, en remplacement de Monsieur Bruno MARTIN.

Pour avis

N° 020402

AGNES PRADEN
Société à responsabilité limitée
à associée unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
75, Chemin du Mas Rathier
30520 ST MARTIN DE
VALGALGUES
822 807 509 RCS NÎMES

Aux termes d'une délibération en date du 26/10/2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de modifier l'article 2, objet social comme suit : Article 2 – Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : 1 - Réalisation de prestations logistiques, administratives comptables ou financières aux filiales, Le reste de l'article demeure inchangé.
- De modifier l'article 5, siège social et de transférer au 162 avenue des Frères Lumière 30100 ALES.

Pour avis, La Gérance

N° 020385

EURL F.H.K.
EURL au capital de 7.800 €
Impasse Flavien
30300 JONQUIERES SAINT
VINCENT
RCS NÎMES 447 540 758

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 16.10.2019 : l'associé, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social. Mention en sera faite au RCS de Nîmes.

Pour avis, le gérant

N° 020379

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT - JPO - Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros - Siège social : Zone Industrielle de Grézan 30000 NÎMES - RCS NÎMES 332 601 871 - Aux termes d'une délibération en date du 9 octobre 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé : Madame Laura ORCEL, demeurant 253 rue de Tyr 34090 MONTPELLIER, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Philippe ORCEL. L'article 48 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Philippe ORCEL sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NÎMES.

Pour avis, La Gérance

N° 020395

LA CANOPEE - SARL au capital : 200.600 € - Siège social : 16 av. du Trays 06590 THEOULE SUR MER - RCS CANNES 803 588 243 - Suivant AGE du 06/11/2019, 1) Le siège social de la société a été transféré à compter du 06/11/2019 au 104 av. des Tourterelles 30390 ARAMON ; 2) M. Peter VAN SANTEN demeurant 43/45 av. de Miramar, Rocamar 44, 06590 THEOULE SUR MER, a été nommé Gérant à compter du 31/10/2019 en remplacement de M. Jilali BERREKAMA, démissionnaire. Formalités RCS de NÎMES où sera désormais inscrite la société.

Pour avis

N° 020393

SCAL'IN
EURL au capital de 10.000 €
Siège social :
38 Chemin des Loubes
30800 SAINT-GILLES
RCS NÎMES 528 061 120

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 01.10.2019 : Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 01.10.2019. En conséquence, l'article «Objet» des statuts a été modifié comme suit : La Société a pour objet, en France et dans tous pays : L'activité de Franchiseur : transmission et mise à disposition de savoir-faire, et de matériel breveté ; La participation directe ou indirecte ou à toutes opérations financières, immobilières, mobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptibles de faciliter la réalisation et le développement des affaires de la Société ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Mention sera faite au RCS de NÎMES.

Pour avis,

N° 020396

SARL GENIUS LOCI
Au capital de 9 000 euros
130 Chemin du Moulin Vedel
30900 NÎMES
538 572 900 RCS NÎMES

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2019 les associés ont décidé de transférer à compter de cette date le siège social situé au 95 Impasse des Gardies 30900 NÎMES à l'adresse suivante 130 Chemin du Moulin de Vedel 30900 NÎMES et de changer la dénomination sociale de la société de SARL MV2 à SARL GENIUS LOCI.

L'article 3 et 4 des statuts ont été modifiés, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nîmes

**Pour avis
La Gérance**

N° 020381

**NOMINATION
CO-GÉRANCE**

SARL BLA-BLA - Au capital de 2 000 euros - 31, Rue de l'Obione, Rés. L'Acanthe, Appt.102, LE GRAU DU ROI 30240 - RCS NÎMES, en cours d'enregistrement - Suivant l'assemblée générale en date du 15 novembre 2019, il a été pris acte de la nomination de Madame Sabrina MAYNADIER, demeurant 31, Rue de l'Obione, Rés. L'Acanthe, Appt.102, LE GRAU DU ROI 30240 et de Madame Gaëlle ANDRIEU, demeurant 287, Rue des Flamboyants 30240 LE GRAU DU ROI aux fonctions de gérantes. Avec effet au 15 Novembre 2019.

Pour avis, La Gérance

N° 020401

Suivant le PV d'AGE du 18/11/2019 de la **SASU HA GESTIONS**, capital social 1000 €, siège : domiciliation 23 Boulevard Talabot 30000 NÎMES, siret 844 163 261 000 10, il a été décidé de l'extension de l'objet : destockage, import/export distribution à partir du 18/11/2019. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

N° 020407

SCI DU CYCAS
S.C.I. au capital de 10 000,00 €
Siège social : 722 Chemin Haut
de Roulan - 30000 NÎMES
449 083 047 RCS NÎMES

De l'assemblée générale extraordinaire du 04-11-2019, il résulte la modification des statuts suivante à compter du 04-11-2019 :

Ancien siège social : 722 Chemin Haut de Roulan 30000 NÎMES

Nouveau siège social : Chez Monsieur CHOITEL, Résidence Palm Eden, 1100 Route Départementale 6007 - 06220 VALLAURIS

Pour insertion au Greffe

N° 020389

BORRAS ISOTH'AIR
SAS au capital de 900 €
Chemin du Mas Neuf
30900 NÎMES
843 688 284 RCS NÎMES

Par AGE en date du 1er novembre 2019, la résolution suivante a été adoptée :

Transfert du siège social au ZI Les Aiguillons - Chemin du Berger 30230 BOUILLARGUES.

Pour avis

N° 020405

**E.A.R.L. LES
BLACHEYRETS**
EARL au capital de 7 622,45 €
362, route d'Alès
Quartier Les Blacheyrets
30430 RIVIERES
R.C.S. NÎMES N° 382 254 639

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2019 a constaté la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Michel DURAND, avec effet ce jour.

**Pour avis,
La Gérance**

N° 020411

LES COLOMBES
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000.00€
Siège Social :
223 Impasse du Paulownia
30000 NÎMES
RCS NÎMES 842 472 243

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 06/11/2019 il a été décidé de transférer le siège social du 223 Impasse du Paulownia, 30000 NÎMES, au 230 Rue des Ecoles, 34670 BAILLARGUES. Modification à compter du 06/11/2019. La société sera désormais immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis, La Gérance.

N° 020399

Suivant décision du 25 octobre 2019 de la Société **EURL ISOTOP**, au capital de 200 000 Euros, identifiée au SIREN sous le n° 533 678 512 et immatriculée au R.C.S. de NÎMES, l'associé unique a, à compter du même jour, transféré le siège social de la société du : 38 rue Barbès, 30300 BEAUCAIRE au : 46 rue Montgrand, 13006 MARSEILLE, et modifié l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance



N° 020415

**STE LANGUEDOCIENNE
D'EXPERTISE COMPTABLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 40.395,60 euros
Siège social : 108 Rue de
l'Hostellerie - 30900 NÎMES
RCS NÎMES 309 192 615**

Par décision du 04.10.2019, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 04.10.2019. Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Forme
• Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
• Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

• Anciennes mentions :

- Monsieur Jean-Marc TOUREL

demeurant 44 Rue Emile Jamais 30800 SAINT-GILLES

- Monsieur Eric MARTIN demeurant

Chemin du bois de Gantier 30820 CAVEIRAC

- Monsieur Nicolas ATGER demeurant

Rue du 19 mars 1962 30260 SAINT-THÉODORIT

• Nouvelles mentions : **PRESIDENT** : Société AMR HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 108 Rue de l'Hostellerie 30900 NÎMES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 849 521 968, représentée par Monsieur Arnaud RAMADIER, demeurant 81 Rue le Caravage 34000 MONTPELLIER

DIRECTEURS GENERAUX :

• La Société HOLDING EM, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 3.122.585 euros, ayant son siège social 108 Rue de l'Hostellerie 30900 NÎMES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 819 228 933, représentée par Monsieur Eric MARTIN demeurant 50 Chemin du Bois de Gantier 30820 CAVEIRAC ;

• La Société HOLDING NICOLAS ATGER, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2.032.863 euros, ayant son siège social 108 Rue de l'Hostellerie 30900 NÎMES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 819 253 899, représentée par Monsieur Nicolas ATGER demeurant 539B Chemin de la Traverse 30340 SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX ;

• La Société M.S.B.D., société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 301.000 euros, ayant son siège social 108 Rue de l'Hostellerie 30900 NÎMES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 798 898 201, représentée par Monsieur Benoît DEMARS demeurant 460 Rue Serpolet 30320 POULX ;

• La Société HOLDING JECYO, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 301.000 euros, ayant son siège social 33 Place de la République 62300 LENS, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés d'Arras sous le numéro 828 603 803, représentée par Monsieur Julien RINGEVAL, demeurant 12 Rue Jean Jaurès - Appartement B21 - 62223 ANZIN-SAINT-AUBIN ;

• La Société ADVANTIA, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 301.000 euros, ayant son siège social Boulevard Jules Ferry -

Immeuble le Rivoli D55 - 30133 LES ANGLÉS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 824 887 764, représentée par Monsieur Christophe GUIRAUD, demeurant 755 Chemin de la Sablière 13630 EYRAGUES ;

• Monsieur Jean-Marc, Serge TOUREL, né le 13 septembre 1963 à Avignon (Vaucluse), de nationalité Française, demeurant 26 Rue Tourville - Entrée M - 30240 LE GRAU DU ROI,

Mention sera faite au RCS NÎMES.

Pour avis,

N° 020417

**DC BATIMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 4.000 €
Siège social :
13 Rue Dessus de Raganne
02850 JAULGONNE
848 125 175 R.C.S. Soissons**

Suivant PV du 1er juin 2019, l'AGE a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Mas Saint Olympe 30129 MANDUEL.

Président : Mme Betty VASERMAN, 13 rue Dessus de Raganne 02850 JAULGONNE

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

La société sera radiée du RCS de SOISSONS et réimmatriculée au RCS de NÎMES.

N° 020423

**A+ IMMO 108
SCI au capital de 10.000 euros
108 Rue de l'Hostellerie
30900 NÎMES
RCS NÎMES 847 739 125**

Suivant décision collective des associés en date du 25.03.2019, il résulte que : Le nom de Monsieur Jean-Marc TOUREL, ancien Gérant, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par ceux de :

- Madame Charlotte LAURIER, nouvelle gérante, demeurant 160 b Chemin des Basses Mazades 30100 ALES ;

- Monsieur Julien RINGEVAL, nouveau gérant, demeurant 12 rue Jean Jaurès 62223 ANSIN SAINT AUBIN ;

L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS NÎMES.

Pour avis,

N° 020412

LES CARRIERES DE POMPIGNAN - Robert CRES et Fils - SAS au capital de 7 700 euros porté à 207 700 euros - Siège social : Route de Sauve - 30170 POMPIGNAN - 441 155 553 RCS NÎMES - Par AGE du 31/07/2019, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 200 000 euros par émission de 40 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 7 700 euros à 207 700 euros.

N° 020409

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - Aux termes du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/09/2019 de la **EARL La Muscardière**, au capital de 60 980 €, n° 389 619 768 RCS NÎMES. Le siège social a été transféré de Route d'Avignon 30200 CHUSCLAN à 238 Chemin du Rhône 30200 CHUSCLAN à compter du 12/09/2019. Les statuts seront modifiés en conséquence.

N° 020419

**BAHIA ESCUDOS
Société à responsabilité limitée
en cours de transformation
en société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 887, Chemin du
Mas des Cailloux
30300 BEAUCAIRE
528 294 465 RCS NÎMES**

Suivant délibération en date du 10.10.2019, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile à compter du 10.10.2019, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 1.000 parts sociales d'un euro chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet
Ancienne mention : Bar, restaurant, vente à emporter.

Nouvelle mention : L'acquisition par tous moyens, la gestion et l'aliénation de parts sociales, actions, parts d'intérêt, à l'exclusion des parts de société en nom collectif ; L'acquisition par tous moyens, la gestion et l'aliénation d'un portefeuille de valeurs mobilières à caractère civil ou commercial, cotées ou non cotées ; L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'aliénation, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit à un ou plusieurs associés, d'un ou plusieurs biens ou droits immobiliers ; L'acquisition de tous terrains ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains ; L'acquisition, la gestion et l'aliénation de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, ainsi que leur mise à disposition à titre gratuit à un ou plusieurs associés ;

Gérants
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par M. Mustapha LILOU et Mme Séverine CARLES, tous deux demeurant 887, Chemin du Mas des Cailloux, 30300 BEAUCAIRE

**Pour avis
La Gérance**

N° 020422

**JPC DIS
Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
Au capital de 1.866.500 euros
Siège social :
Place de la Couronne
30170 SAINT HIPPOLYTE
DU FORT
514 642 206 RCS NÎMES**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2019 il résulte que le siège social a été transféré au 138B rue du Prau, 85630 BARBATRE, à compter du même jour.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nîmes.

Pour avis,

N° 020427

**TRANSPORTS PC
SARL à associé unique
au capital de 4.000 €
Siège social :
Route de Saint Césaire
30360 MARTIGNARGIES
RCS NÎMES n° 500.993.944**

Aux termes d'une délibération en date du 15/11/2019 - effet au 15/11/2019 - l'Assemblée Générale a pris la décision suivante :

- Transférer le siège social et Etablissement Principal de la société à l'adresse suivante : 1044 Route d'Alès 30500 SAINT AMBROIX

Les actes et pièces relatifs à cette décision seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NÎMES.

**Pour avis et mention
La Gérance**

N° 020432

**DU MAS DE PEYRE
Société Civile Immobilière
au capital de 135 000.00 €
Siège social : Domaine
Massane - Espace Méditerranée
34670 BAILLARGUES
439 231 259 RCS Montpellier**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2019, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 15/10/2019, de Domaine Massane, Espace Méditerranée, BAILLARGUES (Hérault), à Mas de Peyre, Chemin Pont des Isles 30230 RODILHAN. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

Gérant : RICCOBONO Florent dmt 4 Chemin de Rodilhan 30320 MARGUERITTES.

Pour avis, le représentant légal

N° 020424

MODIFICATION DE CAPITAL - Suivant AGE du 30/09/2019, Les associés de la **SAS ORGANOCOMTE**, siège social 25, rue André Simon 30900 NÎMES, au capital de 153 000 €, enregistrée au RCS de NÎMES n° 321 932 881, a décidé de réduire le capital d'une somme de 76 500 € pour le porter de 153 000 € à 76 500 €. Le dépôt sera effectué auprès du RCS de NÎMES. Les statuts ont été modifiés en conséquence articles 6 et 7. Cette opération a été réalisée par voie de diminution de la valeur nominale des actions qui est passé de 30 euros à 15 euros.

N° 020431

LA MAISON DE MARTINE - SAS au capital de 5.000 € sise 1 Boulevard Jacques Monod 84000 AVIGNON - 519 917 488 RCS d'AVIGNON - Par délibération du 02.11.2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 boulevard Jacques Monod 84000 AVIGNON au 16B Bd Victor Hugo 30133 LES ANGLÉS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 519 917 488 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NÎMES. Président : Mme Martine COMMANDRE, demeurant 16B Bd Victor Hugo 30133 LES ANGLÉS.



N° 020445



FMI Conseils/Nîmes
Expertise Comptable
Tél 04.66.23.19.34
contact@fmiconsils.fr

S.A.S. B.A. IMPRESSION
Au capital de 461 145 EUROS
17 Avenue des Ecoles
30 190 ST GENIES DE
MALGOIRES
RCS NIMES B 518 515 333

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2019, il résulte que :

- Transfert du siège social au 33 chemin du Chêne Blanc 30190 LA ROUVIERE à compter du 01/07/2019. L'article 4 «siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

- Nomination du commissaire aux comptes titulaire en la personne de Mr José GARCIA, domicilié à NIMES 285 rue Gilles Roberval, immatriculé au RCS NIMES sous le n° 391 848 017 en remplacement de Mme BION Reine Marie, démissionnaire.

- Nomination du commissaire aux comptes suppléant en la société VEN-CEA domicilié à NIMES 260 chemin Tour de l'Evêque, immatriculé au RCS NIMES sous le n° 328 918 503 en remplacement de Mr PEYLHARD Cyrille, démissionnaire.

- Départ définitif de Mme CARUGATI Alexandra au poste de Directeur Général.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

Pour avis, le Président

N° 020441

LES BOUGAINVILLIERS - SARL
au capital : 8 000 € - Siège social : 16 av. du Trayas, La Figueirette 06590 THEOULE SUR MER - RCS CANNES 514 556 398 - Suivant décision collective des associés du 06/11/19 : 1/ le siège social a été transféré à compter du 06/11/19, à : 104 av. des Tourterelles 30390 ARAMON - 2/ M. Peter VAN SANTEN, 43/45 av. de Miramar, Rocamar 44, 06590 THÉOULE SUR MER, a été nommé gérant de la société en remplacement de M. Jilali BERRE-KAMA, démissionnaire. Formalités au RCS de NIMES où sera désormais immatriculée la société.

Pour avis

N° 020388

PRATLONG TOITURES - SARL
au capital de 7 660 € - Siège social : 186 Route de Sauve 30900 NIMES - RCS : 492 848 189 - Aux termes du PV de l'AGE du 31/10/19, il résulte que le siège social a été transféré au 89 Route d'Alès 30900 NIMES, à compter du 31/10/2019. L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS : NIMES.

Pour avis,

N° 020436

ALEX ET MARIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 Euros - Siège social : 23 Place Henri Barbusse 30100 ALES - RCS NIMES 877 505 172 - Suivant décision de l'AGE du 16/11/19, il a été décidé de transférer le siège social au 1589 Quai du Mas d'Hours 30100 ALES - L'article 3 des statuts ont été modifiés en conséquence - Dépôt : RCS NIMES

Pour avis

N° 020449

S.A.S. «R2B CONSULTING»
Au capital de 7 000 €
32, rue Robert Mallet-Stevens,
30900 NÎMES
R.C.S. NÎMES N° 522 830 967

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2019, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 50 750 € pour le porter à 57 750 € par élévation de la valeur nominale des titres qui passe de 20 € à 165 €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 août 2019 a nommé Président de la société, pour une durée indéterminée, la S.A.R.L. «DARWIN CAPITAL», (SIREN 811 800 770 - RCS AUCH), dont le siège social est Au village, 32220 SAUVETERRE, représentée par Monsieur Romain BILOWUS, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Romain BILOWUS, démissionnaire de ses fonctions de Président avec effet ce même jour.

Cette même assemblée a décidé de nommer Directeur Général de la société, pour une durée indéterminée, Monsieur Alain BILOWUS, domicilié au Chemin de la Carrière, Mas Carrier, 30150 VILLEVEILLE, à compter de ce jour, en remplacement de la S.A.R.L. «DARWIN CAPITAL», (RCS AUCH - SIREN 811 800 770), dont le siège social est Au village, 32220 SAUVETERRE, démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général, avec effet ce même jour.

Pour avis,
Le Président

N° 020454

HOLDING DAROLLES INVESTISSEMENT - Siège social : 545 Chemin du Chai, 30900 NIMES - 838 086 635 RCS NIMES - Aux termes du procès-verbal de l'associé unique du 30 octobre 2019, il a été décidé, à compter du même jour, de transformer la Société en SAS, entraînant la publication des mentions suivantes : **Capital** fixé à 7 500 € divisé en : **Ancienne mention** : 7 500 parts sociales, de 1 € chacune - **Nouvelle mention** : 7 500 actions de 1 € chacune entièrement libérées - **Forme** : **Ancienne mention** : Société à responsabilité limitée - **Nouvelle mention** : Société par actions simplifiée - **Président** : Monsieur Jérôme DAROLLES, demeurant 590 route d'Uchaud, lot n°2, 30114 BOISSIERES - **Mentions complémentaires** : Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente. Transmission actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément en cas de pluralité d'associés : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité ordinaire des associés à la majorité de plus de la moitié des droits de vote existants. Mention sera faite au RCS de NIMES.

Pour avis

Tél : 04 66 76 18 90
Fax : 04 66 76 18 91
reveil.du.midi@wanadoo.fr
www.lereveilmidumidi.fr

FONDS DE COMMERCE

N° 020376



ETUDE Maître
Bernard PALUAN
Notaire
33A, Avenue de Pasteur
34190 GANGES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Bernard PALUAN, Notaire à GANGES, 33 A, avenue Pasteur, le 06 novembre 2019, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT MONTPELLIER 2, le 12 novembre 2019, 2019 N 2405

La Société **CAMPING LA CORCONNE**, SARL, au capital de 8 000 €, dont le siège est à VALLE-RAUGUE (30570) lieu-dit La Corconne, identifiée au SIREN sous le numéro 503 428 187 et immatriculée au RCS de NIMES.

A cédé à La Société **LA CORCONNE SIDO**, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège est à VAL D'AIGOUAL (30570) lieu-dit La Corconne Sumène Valleraugue, identifiée au SIREN sous le numéro 852 147 784 et immatriculée au RCS de NIMES.

Le **fonds de commerce d'EXPLOITATION DE CAMPING, LOCATION DE GITES ET CHALETS, RESTAURATION, SUPERETTE, ORGANISATION ET EVENEMENTS CULTURELS** sis à SUMENE, lieudit La Corconne (adresse postale 30570 VALLE-RAUGUE) RCS de NIMES sous le numéro 503 428 187.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 15 septembre 2019.

Prix de 100.000 € : 20.000 € d'éléments incorporels et 80.000 € de matériel.

Fin de la location-gérance en date du 15 septembre 2019 entre la SARL «CAMPING LA CORCONNE» et Madame Saïda DOMINICI et Monsieur Nicolas SILAN, agissant ensemble, au nom et pour le compte de la Société alors en cours de création «LA CORCONNE SIDO» location gérance constituée suivant acte sous seing privé en date à VALLE-RAUGUE du 25 juin 2019.

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office de Maître PAULET, notaire à LE VIGAN (GARD) pour la validité et en l'Etude de Me PALUAN, Notaire à GANGES pour la correspondance, en sa qualité de séquestre du prix de vente où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion , Le notaire

N° 020443

Aux termes d'un acte notarié, en date du 19/09/2019, le **contrat de location gérance consenti** le 18/04/2011 par acte notarié avec prise d'effet au 30/04/2011 par **Madame Marie RICAUD**, demeurant 406 Rue du Pont Neuf 30121 MUS à **Monsieur Patrick GRANIER**, demeurant 89 Rue de la Mairie 30920 CODOGNAN, concernant un fonds de commerce de Bar Débit de boissons, sis et exploité 24 Place de la République 30920 CODOGNAN, immatriculé sous le numéro RCS 532 274 214, a pris fin le 30/09/2019.

N° 020426

Suivant acte authentique reçu par Me Amaury BOUDROT le 4 novembre 2019, enregistré au Service des Impôts de Nîmes 1 le 19.11.2019 sous les références suivantes : dossier 2019 00085099 références 3004P01 2019 A 06286, la société **SAS LE VERDIER**, Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à SAUMANE (30125), Route départementale 907, identifiée immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 801.958.190, représentée par Monsieur Pascal COUDANNE, **A CEDE** à la société **HORIZON VERT**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à SAUMANE (30125), Route Départementale 907, identifiée au RCS de Nîmes sous le numéro 877.648.519, représentée par Monsieur Adrien VANCRAEYENEST et Madame Gwennaëlle VANCRAEYENEST, un **fonds de commerce de camping et activités annexes de snack-bar avec licence de débit de boissons de 4ème catégorie**, connu sous le nom commercial «Camping Le Verdier», exploité Route Départementale 907, 30125 Saumane, moyennant le prix de TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (387 250,00 EUR), s'appliquant comme suit : Aux éléments incorporels, pour la somme de deux cent vingt-huit mille trois cent soixante euros (228.360 €). Aux éléments corporels, pour la somme de cent cinquante-huit mille huit cent quatre-vingt-dix euros (158.890 €). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 4 novembre 2019. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité à l'adresse du fonds de commerce : Route départementale 907, SAUMANE (30125), et pour la correspondance chez Maître Vincent FLAUTO, Avocat à NIMES (30900), 80 Rue Etienne Lenoir, et chargé d'un commun accord par les parties de recevoir les oppositions.

Pour avis

N° 020435

Par acte SSP en date du 07/11/2019, enregistré au service des impôts des entreprises de NIMES, le 19/11/2019, Dossier n° 201900084834 montant des droits perçus 2.310 €, **M. PELLEVOISIN Jérôme**, demeurant 1 avenue de Tavel, ZAC Grand Angles Activités, 30133 LES ANGLÉS - 800 951 576 RCS NIMES A cédé à **TECH IN PHONE LES ANGLÉS**, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 1 avenue de Tavel, ZAC Grand Angles Activités 30133 LES ANGLÉS, 878 358 746 RCS de NIMES, un **fonds de commerce de Téléphonie, réparation et vente, comprenant l'enseigne TECH IN PHONE, la clientèle, l'achalandage y attachés, le fichier de la clientèle, le droit au bail** sis 1 avenue de Tavel, ZAC Grand Angles Activités, 30133 LES ANGLÉS, moyennant le prix de 100 000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 07/11/2019. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 1 avenue de Tavel, ZAC Grand Angles Activités 30133 LES ANGLÉS.

Pour avis,



N° 020446



Hélène MARCHI-DURAND
Notaire Associé
Michel DURAND
8 Boulevard Lacombe
30200 BAGNOLS/CEZE

**CESSION DE BRANCHE
D'ACTIVITE**

Suivant acte reçu par Maître Hélène MARCHI-DURAND, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Hélène MARCHI-DURAND et Michel DURAND, Notaires associés", le 26 juin 2019, enregistré Madame Danielle Elisabeth GUEGAN, divorcée de Monsieur Christian Roger GAUSSEN, Commerçante, demeurant à BAGNOLS SUR CEZE, 1595 Chemin de Bercon, née à LE PONTET (84130), le 15 octobre 1949. A cédé à compter du 26 juin 2019 à la Société par actions simplifiée **15 B IMMO**, au capital de 5 000 €, dont le siège est à BAGNOLS-SUR-CEZE (30200), 15 boulevard THEODORE LACOMBE, identifiée au SIREN sous le numéro 803 964 634 00015 et immatriculée au RCS NIMES. La BRANCHE D'ACTIVITE - PORTEFEUILLE DE GESTION LOCATIVE exploitée à BAGNOLS SUR CEZE, 3 Boulevard Lacombe, et transféré dans les locaux à BAGNOLS SUR CEZE, 15 Boulevard Lacombe, dont le CESSIONNAIRE est déjà locataire dans le cadre de son activité d'agent immobilier, et pour laquelle le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NIMES, sous le numéro A 434 505 897. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

**DISSOLUTION
LIQUIDATION**

N° 020453

**PHARMACIE DE
L'ABBAYE JEAN-PIERRE
CORNUT PHARMACIEN**
**Société à responsabilité limitée
en liquidation**
Au capital de 67 992,25 euros
**Siège social : 14, rue de la
République - 30100 ALES**
Siège de liquidation :
Chez Maître Olivier FABRE
7 Rue de l'Ecole de Médecin
34000 MONTPELLIER
306 320 102 RCS NIMES

Aux termes d'une décision en date du 21/10/2019, les héritiers de l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur Maître Olivier FABRE, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de NIMES, en annexe au R.C.S.

Pour avis, Le Liquidateur

N° 020377



Me Patricia GARCIA
Avocat - 1 Place de la
Maison Carrée
30000 NIMES

Par PV du 24/10/2019 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la SARLU LE 16, Capital : 10.000 €, RCS NIMES N°808 320 667, Siège social : 10 Rue de l'hôtel de Ville à BEAUCAIRE (30300), date effet 24/10/2019. Ils ont nommé comme liquidateur M. Sébastien LASIC domicilié : 12 Rue Pierre Bonnet à BEAUCAIRE (30300). Ils lui confèrent les pouvoirs les plus importants pour terminer les opérations sociales en cours. Le siège des opérations de liquidation et pour la correspondance ont été fixés au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de NIMES.

N° 020403

CHEZ MICHEL
**Société à responsabilité limitée
en liquidation**
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Route d'Avignon
Route départementale 86
30320 BEZOUCE
RCS NIMES 529 335 036

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30.09.2019 : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur Monsieur Yannick CORTES demeurant 2 avenue du Stade 30840 MEYNES, et déchargé ce dernier de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NIMES. Mention sera faite au RCS NIMES.

Pour avis,

N° 020420

Par décision de l'Associé unique en date du 31 octobre 2019 il a été décidé la dissolution de la SARL FREDERIC MALLET, siège social : 5 rue Soubeyranne 30340 MÉJANNES LES ALÈS, capital 3 000 €, RCS NIMES 490 102 332 à compter de ce jour. L'associé unique a nommé Frédéric MALLET, demeurant 5 rue Soubeyranne 30340 MÉJANNES LES ALÈS en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus, pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

N° 020421

Par décision de l'associé unique en date du 31 octobre 2019 de la SARL EN LIQUIDATION MALLET FREDERIC, siège social 5 rue Soubeyranne 30340 MÉJANNES LES ALÈS, capital 3 000 €, RCS NIMES 490 102 332 il résulte : Le compte définitif de liquidation a été approuvé et il a été constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée, le liquidateur Frédéric MALLET a été déchargé de son mandat. Les comptes définitifs établis au 30 SEPTEMBRE 2019 seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NIMES.

N° 020440

SCI LES ARCADES
Au capital de 39.789,19 €
Siège social : 73 Route d'Alès
30000 NIMES
RCS Nîmes n° 348.309.972

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 01/01/2019 la dissolution anticipée de la SCI LES ARCADES avec effet au 01/01/2019 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur BLANC Jean-Pierre, domicilié au 71 Route d'Alès 30000 NIMES à compter de la même date. Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 71 Route d'Alès 30000 NIMES qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

**Pour avis et mention
Le liquidateur**

N° 020387

AVIS DE DISSOLUTION - Aux termes du PV de l'AGE du 05/11/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SARL MS CHARCUTERIE, au capital de 5 000 €, siège : 24 rue des Marchands 30320 MARGUERITTES, RCS NIMES n° 821 869 906 à compter du 05/11/2019 et sa mise en liquidation. L'AGE susvisée a nommé comme liquidateur M. AYMES Christophe dmt 8 rue Clos Jean Moulin 30320 MARGUERITTES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la opération de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 8 rue Clos Jean Moulin 30320 MARGUERITTES.

N° 020398

REY Mireille - PRADAL Olivier - Société Civile Professionnelle au capital de 42 685,72 Euros - Siège social : 6, Rue Deyron 30000 NIMES - RCS : NIMES 384 659 637 (92 D 116) - N° SIRET : 384 659 637 00019 - L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Juillet 2019 à 10 heures a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et la loi. Elle a nommé comme liquidateurs, Madame Mireille REY demeurant 1591, Chemin du Grand Bois à NIMES (30900) et Monsieur Olivier PRADAL, demeurant 19 A, rue des Tuileries à BOUILLARGUES (30230), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi, les statuts et l'AGE susvisée. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés au siège de la liquidation qui est fixé au domicile de l'un des liquidateurs à BOUILLARGUES (30230) - 19 A, rue des Tuileries. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NIMES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur

N° 020437

AL COURTAGE
Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 362 rue Georges
Besse - Parc Georges Besse
30000 NIMES
SIREN : 822 807 210

Du PV de l'AGE du 31/10/2019, l'associée unique et gérante a décidé la dissolution anticipée de la SARLU AL COURTAGE siège social : 362 rue Georges Besse, Parc Georges Besse 30000 NIMES, au capital de 2 000 €, RCS NIMES 822 807 210 à compter du 31/10/2019 et sa mise en liquidation. L'AGE susvisée a nommé comme liquidateur Mme LAVILLONNIERE Alexandra demeurant 110 Chemin de Saint Gilles 30640 BEAUVOISIN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 362 rue Georges Besse, Parc Georges Besse 30000 NIMES.

N° 020444

S.A.S DISTRI CENTER - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 Euros - Siret : 845 306 034 00016 - 478 chemin de Pareloup 30000 NIMES - L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 octobre 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mr BERKANE Mohammed, demeurant 53 avenue Georges Pompidou 30900 NIMES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à 53 avenue Georges Pompidou 30900 NIMES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. L'article 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nîmes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

N° 020406

AVIS DE DISSOLUTION - Aux termes du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 14/11/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SARL Café des Deux Colonnes, au capital de 500 €, siège : Rue du Fossé 30120 AULAS, RCS Nimes n° B 520 929 209 à compter du 14/11/2019 et sa mise en liquidation. L'AGE susvisée a nommé comme liquidateur TOCQUE Sylvie dmt Au Mercou 30440 ST JULIEN DE LA NEF, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au au Mercou 30440 ST JULIEN DE LA NEF.



N° 020438

AMATO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 000,00 euros
Siège social : 41 rue André
Lenôtre - 30900 NÎMES
SIREN : 822 839 973

Du PV de l'AGE du 22/03/2019, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la SAS AMATO, siège social : 41 rue André Lenôtre 30900 NÎMES, au capital de 6 000 €, RCS NIMES 822 839 973 à compter du 22/03/2019 et sa mise en liquidation. L'AGE susvisée a nommé comme liquidateur Mr Adrien BRAGER demeurant 20 rue de la Lampèze 30000 NÎMES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 41 rue André Lenôtre 30900 NÎMES.

N° 020429

CLOTURE DE LIQUIDATION - E.A.R.L LA VAUSSIÈRE - à capital variable (minimum irréductible : 15.300 euros) - Route des Vignobles 30126 TAVEL - 352 212 344 RCS Nîmes - Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2019, la collectivité des associés et le liquidateur, Pascal VIAUD, demeurant 454 route des Vignobles 30126 TAVEL, ont approuvé les comptes de liquidation et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/10/2019. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NÎMES.

Pour avis, Le Liquidateur

DERNIERE MINUTE

N° 020452



Office Notarial de Bouillargues
20 Avenue de Provence
30230 Bouillargues

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Stéphan GARBUÏO, Notaire à BOUILLARGUES (Gard), 20 avenue de Provence, le 19 novembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : FSR VILLAGE
Siège : BOUILLARGUES (30230), 47 route de Nîmes

Durée : 99 ans
Capital : HUIT CENTS EUROS (800,00 EUR)

Apports en numéraire libérés
Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Monsieur Sébastien REVEL et Madame Florence VARALDA ép. REVEL

La société sera immatriculée RCS de NIMES.

Pour avis, Le notaire

N° 020448



SCP MARGERIT MAUREL-RAYMOND
Notaires associés à NIMES (Gard),
13 rue Général Perrier

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-David RAYMOND en date du 20 novembre 2019, en cours d'enregistrement, il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI BACHALAS

Forme : société civile

Objet : l'Acquisition, l'administration et la gestion par location et vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que la détention en pleine propriété, nue-propiété ou en usufruit de ces derniers.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 500,00 € apport en numéraire

Siège : BEZOUCE (30320), 13 rue du Grand Valat

Co-gérants : Monsieur David Jean Jacques PEIGNE, et Madame Gaëlle Antoinette LACHAIZE, son épouse, sont nommés en qualité de co-gérants, pour une durée indéterminée et sans rémunération.

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, sauf si ce dernier est déjà associé.

Immatriculation : RCS NIMES.

Pour avis et mention

Me Jean-David RAYMOND,
Notaire

N° 020451

Suivant acte SSP du 15/11/2019 à NIMES (30), il a été constituée une Société par actions simplifiée unipersonnelle :

Dénomination : COUVERTURES TOITURES NAVERI

Capital social : 100 euros divisé en 100 actions de 1 euro chacune de nominal,

Objet : La société a pour objet en France et à l'Étranger :

- Tout travaux de couverture, zinguerie en tous matériaux, d'étanchéité, de fumisterie, ainsi que la mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie, tous travaux de second œuvre., ainsi que toutes opérations connexes et complémentaires, directes et indirectes.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES,

Date de clôture de l'exercice : 30 septembre, premier exercice clôturant le 30/09/2020.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout propriétaire d'une action est admis aux décisions collectives de la société.

Transmission des actions : Toutes les cessions autres que celles intervenant entre actionnaires sont soumises à agrément selon clause statutaire.

Président : Monsieur NAVERI Danello, né le 23/09/1993 à NIMES (30), demeurant 177 Route de Beaucaire, 30000 NIMES de nationalité française, célibataire, est nommé président pour une durée indéterminée

Pour avis, Le Président

N° 020414

GALANTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000.00 Euros
Siège social : 4 Rue Fresque
30000 NIMES
834 018 020 RCS NIMES

Suivant décisions de l'associée unique du 25 octobre 2019 :
- L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nîmes.

Pour avis, la gérance

N° 020456

SCI JAVA
Société civile immobilière
Capital : 200,00 €
BEAUCAIRE (30300),
17 Lotissement Le Mas
des Cavaliers
482 888 567 RCS NIMES

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 21/11/2019,

Les associés ont décidé de transférer le siège social à NIMES (30900), 800 Chemin du Mas de Campagne, 9 Parc Saint Cloud, rétroactivement au 06/09/2018.

Les statuts seront mis à jour.

Mention sera faite au RCS de NIMES.

N° 020447

CONSTITUTION - Par SSP du 16/11/2019, a été créée une S.A.S.U. dénommée SDN - Capital : 1 000 €
Siège social : 649 Ch. Draïlle 30210 VERS-PONT-DU-GARD - **Objet** : La réalisation de toute prestation de consultant, de conseil, de service et d'apporteur d'affaires auprès de toute entreprise quel que soit leur domaine d'intervention, auprès de particuliers ainsi que tout organisme public ou parapublic - la création, l'organisation de manière directe ou indirecte et l'accompagnement d'activités évènementielles, sportives, festives ou culturelles en congrès, salons ou séminaires -
Durée : 99 ans - **Président** : Nathalie ROUVIERE, dmt 49 Ch Draïlle 30210 VERS-PONT-DU-GARD - **Transmission des actions**: libre - **Immatriculation** au RCS de NIMES.

N° 020384

CLOTURE DE LIQUIDATION - Aux termes du PV de l'AGE du 31/10/19 les associés de la EURL JLM SOPHRO, au capital de 5 000 €, siège 421 Rue des Grisets 30260 QUISSAC, RCS Nîmes n° 825 325 483 ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et donné décharge de son mandat à MARCHESANI Jean-Luc, liquidateur, et ont constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

N° 020455

RECTIFICATIF à l'avis de constitution de la SAS A2BVI publié dans le Réveil du Midi N° 2597 du 15 novembre 2019, il convient de rectifier : M. Bruno CASAT est vice-président de la société et non Directeur général comme il a été mentionné par erreur.

N° 020457



SCP DANFLOUS-TEROND BIANCHI-PROST
Notaires associés à BELLEGARDE (Gard)
550 Chemin du Cros des Bards - BP 8

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître BIANCHI, Notaire le 13/11/2019, enregistré au SPFE de NIMES 1, le 15/11/2019, Dossier 2019 00084790, réf 2019 N 02743, a été cédé un fonds de commerce et artisanal de vente de pneus neufs, occasion, service montage, équilibrage, parallélisme, vidanges sis à CAISSARGUES (30), 200 avenue de la Vistrenque, lui appartenant, connu sous le nom commercial THIBON PNEUS, et pour lequel il est immatriculé au RCS de NIMES, sous le n° 407 543 388, Par la Société dénommée THIBON PNEUS, SARL au capital de 7 622,45 €, dont le siège est à CAISSARGUES (30132), 200 avenue de la Vistrenque Zone Euro 2000 Box 6, identifiée au SIREN sous le n° 407 543 388 et immatriculée au RCS de NIMES.

A la Société dénommée MEZE PNEUS SERVICES, SAS au capital de 15 000 € dont le siège est à MEZE (34140), 35 avenue de Pézenas, identifiée au SIREN sous le n° 451 167 308 et immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

Propriété et jouissance au 13/11/2019
Prix : 43.000 € dont 38.000 € pour les éléments incorporels et 5.000 € pour le matériel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, Le notaire

N° 020450

MODIFICATION OBJET SOCIAL
Aux termes du PV de l'AGE du 15/11/2019 de la SAS BCI, au capital de 20 000 €, siège : 3788 Avenue Kennedy 30900 NIMES, RCS Nîmes n° 808 120 505. Il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante : L'achat et la revente de véhicules neufs et d'occasion. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le reste demeure inchangé.

N° 020458

RECTIFICATIF à l'annonce publiée dans le Réveil du Midi N° 2587 du 06/09/2019, pour la SARL MARJO, il convient de rectifier « Aux termes des décisions en date du 24/07/2019. »

Recevez
chaque semaine
le Réveil du Midi
45 € l'année
Règlement à
Réveil du Midi,
43 Boulevard Gambetta
30000 NIMES
annonce
@lereveildumidi.fr



SEMIGA (Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte du Département du Gard)
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
Missions de maîtrise d'œuvre pour la Réhabilitation thermique des résidences Bosquet 1, Bosquet 2 et Languedoc à VAUVERT (30600) - Services - Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses : SEMIGA (Société anonyme d'économie mixte immobilière du Gard) - Immeuble carré 20.50 – Bât. B - 240 chemin de la Tour de l'Évêque - CS 69093 - 30972 NÎMES cedex 9 - Courriel : contact@semiga.fr Tél. 04 66 04 72 33 - Fax : 04 66 04 72 40 - Code NUTS: FRJ12 (30-Gard)
Adresse(s) internet :

Adresse principale: www.semiga.fr

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marchesonline.com/>

I.2) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://www.marchesonline.com/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s) : Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via : <https://www.marchesonline.com/>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : société anonyme d'économie mixte locale

I.5) Activité principale : Logement

Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Missions de maîtrise d'œuvre pour la Réhabilitation thermique des trois résidences Bosquet 1, Bosquet 2 et Languedoc à Vauvert (30600)

II.1.2) Code CPV principal : 71300000-1 (Services d'ingénierie)

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation thermique de trois ensembles immobiliers de logements locatifs relevant du patrimoine géré par la SEMIGA. Mission comprenant : études d'avant-projet définitif (APD), études de projet (PRO), assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux (ACT), études d'exécution (EXE), direction de l'exécution des marchés de travaux (DET), ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC), assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

II.1.5) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots: oui

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot n°1 : mission de maîtrise d'œuvre Bosquet 1

II.2.2) Lieu d'exécution : 411 à 683 avenue de la Costière à Vauvert (30600).

II.2.3) Description des prestations : La mission de maîtrise d'œuvre se rapporte à un ensemble immobilier datant de 1967 et composé de 154 logements - SHON : 18 876 m². Programme des travaux : Mise en place d'une I.T.E (Isolation Thermique Extérieure), Remplacement des émetteurs existants avec mise en place de radiateurs neufs, Mise en place de stores solaires sur les balcons. Enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux : 1 386 064 € HT

II.2.4) Critères d'attribution : Critères énoncés dans le règlement de la consultation

II.2.5) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : Durée en mois : 34

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.6) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui (FEDER)

II.2.1) Intitulé : Lot n°2 : mission de maîtrise d'œuvre Bosquet 2

II.2.2) Lieu d'exécution : rue des Chênes Verts et rue des Acacias à Vauvert (30600).

II.2.3) Description des prestations : La mission de maîtrise d'œuvre se rapporte à un ensemble immobilier datant de 1974 et composé de 78 logements - SHON : 6 853 m². Programme des travaux : Mise en place d'une I.T.E (Isolation Thermique Extérieure), Remplacement des émetteurs existants avec mise en place de radiateurs neufs, Mise en place de stores solaires sur les logias. Enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux : 729 832 € HT

II.2.4) Critères d'attribution : Critères énoncés dans le règlement de la consultation

II.2.5) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : Durée en mois : 34

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.6) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui (FEDER)

II.2.1) Intitulé : Lot n°3 : mission de maîtrise d'œuvre Languedoc

II.2.2) Lieu d'exécution : 379 à 515 rue du Moulin d'Etienne et 59 rue Jean Jaurès à Vauvert (30600).

II.2.2) Description des prestations : La mission de maîtrise d'œuvre se rapporte à un ensemble immobilier datant de 1983 et composé de 98 logements - SHON : 7 257 m². Programme des travaux : Isolation des combles, Isolation planchers hauts locaux vélos, Mise en place isolant sous rampant intérieur logements, Mise en place d'une VMC Hybride, Remplacement des chaudières sur conduits de fumée par des chaudières mixtes à condensation, Remplacement des émetteurs par des radiateurs neufs, Création d'un réseau bitube. Enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux : 1 180 460 € HT

II.2.4) Critères d'attribution : Critères énoncés dans le règlement de la consultation

II.2.5) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : Durée en mois : 34

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.6) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui (FEDER)

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Capacité économique et financière : Critères énoncés dans le règlement de la consultation

III.1.2) Capacité technique et professionnelle : Critères énoncés dans le règlement de la consultation

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession : La prestation est réservée à une profession déterminée : non

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Procédure ouverte

IV.1.2) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Date : 20/12/2019 - Heure locale : 12:00

IV.2.2) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.2.3) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement : Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Procédures de recours

VI.2.1) Instance chargée des procédures de recours : TGI de Marseille 6 rue Joseph Autran - 13281 MARSEILLE CEDEX 06 - France
Tél : 04 91 15 50 50 - Fax : 04 91 54 42 90 - Adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>

VI.2.2) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé contractuel avant la conclusion du marché ou référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution (procédures de recours applicables aux contrats de droit privé de la commande publique suivant dispositions de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009).

VI.2.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du TGI de Marseille - 6 rue Joseph Autran - 13281 MARSEILLE CEDEX 06 - France - Tél : 04 91 15 50 50

Fax : 04 91 54 42 90 - Adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>

VI.3) Date d'envoi du présent avis : 22/11/2019



DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE LE GRAU DU ROI
AVIS D'APPEL A PROJET

Cession sous la Forme d'un Bail Emphytéotique d'un Foncier en Centre-Ville pour la CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Par délibération du Conseil Municipal en date du 06 Novembre 2019 (délibération n°2019-11-11), la commune lance un appel à projet afin de céder sous la forme d'un bail assorti d'un loyer annuel un foncier communal disponible en centre-ville sis Avenue de Dossenheim à usage actuel d'espaces-verts et de parking.

Le terrain susceptible d'accueillir le projet de maison de santé est d'une superficie d'environ 2 200 m², issu de la parcelle communale cadastrée section BV numéro 34.

La commune souhaite au travers de cette cession favoriser la réalisation d'un bâtiment destiné à recevoir des professionnels du secteur médical et paramédical sur un minimum de 50% de la surface du projet.

LE DOSSIER D'APPEL A PROJET est consultable et téléchargeable par le biais du site internet de la ville : <http://www.ville-legrauduroi.fr/>

Les offres devront être déposées contre décharge à :

Monsieur le Maire - Service Administration Générale - Hôtel de Ville BP 16 - 1 Place de la Libération - 30240 LE GRAU DU ROI

La date limite de dépôt des projets est fixée au :

VENDREDI 21 FEVRIER 2020 à 12h00.

Contact Service Administration Générale : **Monsieur Philippe HOUNY**

Courriel : p.houny@ville-legrauduroi.fr - Téléphone : 04.66.73.94.61 ou 62.

Appels d'offres avec DCE

plateforme :

<http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>



Commune de CALVISSON
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ALIENATION D'UN CHEMIN
LIEU-DIT DE COUYRAN

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique portant sur l'aliénation d'un chemin au lieu-dit de Couyran sur la commune de Calvisson du **vendredi 6 décembre 2019 au vendredi 20 décembre 2019, soit pendant 15 jours consécutifs.**

Monsieur Didier LECOURT a été désigné commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public en mairie de Calvisson pendant la durée de l'enquête, du 6 au 20 décembre 2019 inclus :

- Du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H30.

- Le samedi de 9H00 à 12H00.

A l'exception des dimanches et jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Ville de Calvisson - Mairie - 1 rue de la Mairie 30420 CALVISSON, siège de l'enquête publique ou par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@calvisson.com

Le dossier sera mis à la disposition du public sur le site internet de la commune calvisson.com

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de la mairie de Calvisson.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Calvisson pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Vendredi 6 décembre 2019 de 10H00 à 12H00**

- **Vendredi 20 décembre 2019 de 10H00 à 12H00**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Calvisson et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la commune et tenus à la disposition du public pendant un an.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'aliénation du chemin. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme Audrey CRETON, à la mairie de Calvisson.



BROQUERE - de CLERCQ - COMTE
MAZEL - GUIRAUDOU - DEMOUGIN

Avocats à la Cour d'Appel de NIMES

Arche Bötti - Parc Georges Besse

116 Allée Norbert Wiener 30035 NIMES CEDEX 1

Tél : 04.66.76.39.20 - Fax 04.66.76.39.21

<http://akcio-avocats.com>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Selon Jugement du TGI du 30/11/2011, rectifié par jugement du 22/08/18

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

EN UN SEUL LOT

VAUVERT (30600)

Copropriété «LE MONTCALM» Section BI n° 119

Lot n° 164 : appartement 1ER étage BAT. D

Lot n° 151 : cave en sous-sol

MISE A PRIX : 55.000 €

Outre les charges

Avec faculté de baisse en cas de carence d'enchères

VENTE fixée devant le

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de NIMES

Audience du Juge de l'Exécution

Palais de Justice - Boulevard des Arènes

Le 09 JANVIER 2020 à 9H.

Visite assurée par la SCP BELIN - LAURENT, Huissier de Justice, sur place le : 16 DECEMBRE 2019 de 9H à 10H.30

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de NIMES et sur justification d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire de 10% du montant de la mise à prix, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000€ -

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NIMES, Bd des Arènes, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente, ci-dessus mentionné ou en ligne sur :

<http://akcio-avocats.com/espace.htm>



Commune de BONNEVAUX
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
Portant sur le Projet d'Elaboration du Plan
Local d'Urbanisme (PLU) et du Zonage
d'Assainissement des Eaux Usées
de la Commune de Bonnevaux (30)

Objet de l'enquête

Par arrêté du 14 octobre 2019, Madame le Maire de la commune de Bonnevaux a prescrit la mise en enquête publique unique du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du zonage d'assainissement des eaux usées.

Déroulement de l'enquête

L'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du zonage d'assainissement des eaux usées se déroulera :

du lundi 18 novembre au vendredi 20 décembre 2019 inclus, soit 33 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Bonnevaux, Le Village 30 450 BONNEVAUX.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- soit en format papier dans les locaux de la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,

- soit en format numérique à partir d'un poste informatique situé à la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,

- soit en format numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.bonnevaux.com

Le public pourra émettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier mis à disposition à la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,

- par courrier postal, à l'attention de Mr Yves HEBRARD - Commissaire-Enquêteur domicilié pour la circonstance en mairie de Bonnevaux,

- par courriel : elaborationPLUBonnevaux@gmail.com

- par voie orale directement au Commissaire-Enquêteur au cours de ses permanences en Mairie de Bonnevaux.

Les observations et propositions du public émises par voie écrite et voie électronique seront visibles sur le registre papier mis à disposition en Mairie de Bonnevaux ainsi que sur le site internet de la commune de Bonnevaux (www.bonnevaux.com).

Commissaire-enquêteur

L'enquête publique unique sera conduite par Mr Yves HEBRARD, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Nîmes, par décision n°E19000119/30 en date du 19 septembre 2019.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Bonnevaux, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- **le lundi 18 novembre 2019 de 9h00 à 12h00**

- **le mercredi 4 décembre 2019 de 9h00 à 12h00**

- **le vendredi 20 décembre 2019 de 14h00 à 17h00**

Autres modalités

Identités des personnes pouvant donner des informations : Mme Roseline BOUSSAC, maire de Bonnevaux (04 66 61 12 68).

Conditions de communication du dossier d'enquête : par voie dématérialisée en téléchargement sur le site internet : www.bonnevaux.com. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique sous format papier auprès de la commune de Bonnevaux, durant toute la durée de l'enquête.

Rapport de l'enquête publique

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables par toute personne :

- en version papier à la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,

- en version dématérialisée sur le site internet de la commune de Bonnevaux : www.bonnevaux.com

- durant un an à compter de la clôture de l'enquête, soit jusqu'au 20 décembre 2020.

Décision

A l'issue de l'enquête publique, Madame le Maire en présentera le bilan devant le Conseil Municipal, qui en délibérera et en adoptera le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulégales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce.



**DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE LE GRAU DU ROI
AVIS D'APPEL A PROJET**

**Cession sous la Forme d'un Bail Emphytéotique
d'un Foncier à PORT CAMARGUE pour la
CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 06 Novembre 2019 (délibération n°2019-11-11), la commune lance un appel à projet afin de céder sous la forme d'un bail assorti d'un loyer annuel un foncier communal disponible Quartier de Port-Camargue sis Avenue Jean Lasserre à usage actuel d'espaces verts.

Le terrain susceptible d'accueillir le projet de maison de santé est d'une superficie d'environ 1825 m², issu de la parcelle communale publique sur laquelle sont existants des espaces-verts.

La commune souhaite à travers de cette cession favoriser la réalisation d'un bâtiment destiné à recevoir des professionnels du secteur médical et paramédical sur un minimum de 50% de la surface du projet.

LE DOSSIER D'APPEL A PROJET est consultable et téléchargeable par le biais du site internet de la ville : <http://www.ville-legrauduroi.fr/>

Les offres devront être déposées contre décharge à :

**Monsieur le Maire - Service Administration Générale- Hôtel de Ville
BP 16 - 1 Place de la Libération - 30240 LE GRAU DU ROI**

La date limite de dépôt des projets est fixée au :

VENDREDI 21 FEVRIER 2020 à 12h00.

Contact Service Administration Générale : **Monsieur Philippe HOUNY**

Courriel : p.houny@ville-legrauduroi.fr – Téléphone : 04.66.73.94.61 ou 62.



**Commune de PEYREMALE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Projet d'élaboration de carte communale
sur la commune de PEYREMALE**

Par arrêté municipal du 21/10/2019, Monsieur le Maire de la commune de Peyremale a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration de la carte communale.

L'enquête se déroulera à la mairie de Peyremale, siège de l'enquête, pendant trente-deux jours consécutifs, du 18 novembre 2019 à 9h au 20 décembre 2019 à 12h00.

Le dossier est consultable soit en format papier dans les locaux de la mairie, le Claux 30160 PEYREMALE, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit au format numérique sur le site internet de la commune : www.peyremale.fr

Le public pourra émettre ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie (le Claux, 30160 PEYREMALE) ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.peyremale@orange.fr (dans ce cas, noter obligatoirement en objet du courriel «observations CC pour commissaire enquêteur»).

L'enquête publique sera conduite par Mme Jacqueline BUTTY, architecte DPLG, commissaire enquêteur désignée par le Tribunal Administratif de Nîmes, par décision n° E19000107 / 30 en date du 10 septembre 2019.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- le **lundi 18 novembre 2019 de 9h00 à 12h00**
- le **mercredi 4 décembre 2019 de 14h30 à 17h30**
- le **vendredi 20 décembre 2019 de 9h00 à 12h00**

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre le rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Peyremale pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de carte communale, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.



**Commune de SAZE
AVIS
Approbation de la modification n°1
du Plan Local de l'Urbanisme**

Par délibération en date du 7 Novembre 2019, le conseil municipal a approuvé la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le dossier approuvé est tenu à la disposition du public en Préfecture ainsi qu'en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

L'affichage a été effectué conformément à l'article R.153-21 du Code de l'Urbanisme.



**Commune de MILHAUD
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Fourniture et livraison de repas scolaires
en liaison froide**

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de MILHAUD
1 Rue Pierre Guérin - CS 40001 - 30540 MILHAUD - tel. : 04 66 74 22 88
fax. : 04 66 74 11 94

Procédure de passation : Procédure adaptée

Objet du marché : Fourniture et livraison de repas scolaire en liaison froide

Durée du marché : un an à compter du 1er janvier 2020,

Modalités d'attribution des offres : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Références professionnelles

Par ordre croissant d'importance, les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Prix des prestations : 0.40
- Valeur technique : 0.60

Ces critères feront l'objet d'une pondération

Retrait du dossier de consultation, dépôt et renseignement :

Le dossier est à retirer et déposer gratuitement sur le site :

<http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>

Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir au secrétariat de la Mairie de MILHAUD au plus tard le Vendredi 10 décembre 2019

avant 12H00

Délai de validité des offres : 90 jours

Modalités de paiement : voir modalité dans le DCE

Autres renseignements : Les dossiers doivent être rédigés en langue française

L'unité monétaire souhaitée pour le marché est : l'Euro

Date d'envoi de l'avis à la publication : 15/11/2019



**Commune de BAGNOLS SUR CEZE
AVIS DE MARCHE**

**MAPA20193028T12 - Travaux de mise en
accessibilité des établissements recevant du
public (E.R.P.) et des installations ouvertes au
public (I.O.P.) de la commune de Bagnols sur Cèze**

Pouvoir Adjudicateur : VILLE DE BAGNOLS SUR CÈZE – Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville – BP 45160 - 30205 BAGNOLS SUR CÈZE CEDEX
La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

L'avis concerne un marché public

Type de marché : Travaux – Exécution

Objet du marché : MAPA20193028T12 - Travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (E.R.P.) et des installations ouvertes au public (I.O.P.) de la commune de Bagnols sur Cèze

Allotissement / Tranches : La consultation est décomposée en 5 lots.

Lot n°1 : VRD / aménagements extérieurs ; **Lot n°2 :** Gros œuvre / démolitions / carrelage / faïences ; **Lot n°3 :** Menuiseries intérieures et extérieures / Agencement ; **Lot n°4 :** Plomberie – sanitaires ; **Lot n°5 :** Serrurerie / garde-corps.

La présente consultation est relancée suite à la déclaration sans suite de la précédente procédure.

Variante : Non Autorisées pour les lots n° 1-3-4-5. Variantes imposées pour le lot n°2 : Variante n°1 : Réalisation de dallage en finition béton désactivé (détail dans le CCTP p.35 § 4.1) - Variante n°2 : Ouvrages maçonnés : cf § 4-2-1 du CCTP – « Réalisation de trémies pour élévateur ».

Durée du marché : 4 Mois

Conditions de participation : Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation. Visite obligatoire sur site les 20/11/2019 et 27/11/2019 sur RDV avec référent technique indiqué dans le règlement de la consultation.

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie de 5 %.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Paiement par mandat administratif dans les délais légaux. Les prestations sont financées à 60 % sur fonds propres de la ville de Bagnols-sur-Cèze et 40 % sur fonds Soutien Investissement Public Local (FSIPL).

Adresse de téléchargement du DCE et de transmission des plis : <https://www.marches-securises.fr>

Type de Procédure : Procédure adaptée - **Validité des offres :** 120 Jours

Critères d'attribution : Prix : 40% - Valeur technique : 60%.

Date limite de réception des offres : Jeudi 5 décembre 2019 - 17h00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30000 NÎMES - Tél : 04.66.27.37.00 – Fax : 04.66.36.27.86 – courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Voies de recours : Voir les articles L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative

Date d'envoi du présent avis : 14/11/2019

Retard pour la France, mais "détermination dans le Gard"

Professionnels et services de l'Etat le reconnaissent : la protection de l'enfance est à la peine, on décompte encore trop d'enfants déscolarisés ou victimes de violences. Le Forum de l'Enfant du 20 novembre a reçu plus de 600 visiteurs à la plus grande satisfaction des organisateurs, «un indice positif» souligne Hanane Taouil, présidente des JCE Gard.

En 2016, 131 infanticides ont été recensés, dont 67 commis dans le cadre intrafamilial... La France est loin d'être un modèle d'application de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), adoptée le 20 novembre 1989, soit il y a 30 ans, par l'Assemblée générale des Nations unies. La 2ème «semaine des Droits de l'enfant» portée par le Département du Gard, a fédéré tous les acteurs de l'enfance sur «le langage, la parole, c'est le droit à l'expression des enfants» détaillait JM Suau, vice-pré-

sident du Département.

Forum des enfants

«C'était très positif» analyse H. Taouil «Parmi les objectifs, il y avait faire connaître et reconnaître les associations. Il y a eu beaucoup d'échanges entre nous, avec les institutionnels mais aussi avec le public. La BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) a apprécié de pouvoir recevoir plus de 90 personnes sur son stand...». La 4ème édition «sera en deux temps, matinée pro et après-



Présentation de la Semaine et du Forum des enfants 2019

midi grand public». Elle sera coordonnée par les Francas, la Ligue de l'Enseignement et la Communauté Coste «en consortium. Beaucoup de nouvelles associations nous ont contactés». 35 associations et ONG nationales ont proposé 69 recommandations concrètes pour passer

«de la Convention aux actes». Les participants du Forum gardois ont acté la réalisation d'un livre blanc, «un travail concerté. Nous nous donnons cinq mois, puis nous le remettons au Défenseur des Droits pour l'édition 2020». **SV**

MAISON DES ADOLESCENTS DU GARD

Deux jours de colloque à l'IFME sur «le travail social face à la prévention de la radicalisation»



@ S. Ichamnt

Le dispositif RADEO (Réseau pour adolescents en Dérives extra Ordinaire) a programmé deux journées d'études, faites d'exposés et d'échanges avec les professionnels de l'éducation et de l'enseignement. C'est un large public qui s'est rendu à l'IFME, au 2117 chemin du Bachas à Nîmes pour écouter et échanger avec 12 personnalités ayant acquis notoriété et autorité en matière d'éducation et de prévention.

Concernant la radicalisation, qui touche particulièrement les jeunes en mal de représentation et d'identité, c'est le sociologue Farhad Khosrokhavar qui a donné ses premières interprétations sur l'explication sociologique du fléau djihadiste. Le chercheur, après avoir travaillé pendant 7 ans en milieu carcéral, pointe surtout l'effondrement du modèle familial patriarcal. Dans l'imaginaire de certains jeunes, la perception de l'autorité paternelle s'est effondrée, voire effacée, devant une multiplicité d'autorités caractéristiques des familles recomposées. Toutes les couches de la société n'ont pas toujours les ressorts psychologiques, culturels et sociaux pour se fondre dans une certaine modernité sociétale.

Lors de ces deux journées de travail et de réflexion, Daniel Verba, n'a pas manqué de rappeler la diversité culturelle et sociologique. A ce titre, il faudrait entamer un nouveau projet de société qui intègre davantage le modèle universel de nos institutions. Qu'il s'agisse de la liberté, de l'égalité ou de la fraternité, il faudrait appuyer encore plus ce paradigme en milieu scolaire et éducatif. **S. Ichamnt**

#SEMAINEIGPVINGARDOIS

Du 25 au 29 novembre : ReGard sur le vin

Les producteurs IGP (Indication Géographique Protégée) Cévennes, Coteaux Pont-du-Gard et Gard célèbrent le vin et ses saveurs avec de nombreuses animations organisées dans les caveaux du Gard. Le 25 novembre, à Nîmes, seront réunis les professionnels du vin, pour des dégustations et une remise de Prix aux meilleures cuvées. Le 29 novembre, les vignerons partageront la diversité de leurs produits à l'occasion d'une soirée festive ouverte à tous à l'Atria. www.coteauxpontdugard.com



@ DR

annonces légales et judiciaires -marchés publics

Commune de LAVAL SAINT ROMAN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Renouvellement des réseaux issus du schéma directeur d'eau potable

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de LAVAL SAINT ROMAN - LeVillage - 30760 LAVAL SAINT ROMAN - Tél.: 04 66 82 17 27 - Email : communelavalstroman@wanadoo.fr

Identification du maître d'œuvre : RHONE CEVENNES INGENIERIE 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES - Tél : 04 66 54 23 40 - Email : ales@rci-inge.com

Procédure de passation : Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Objet du marché : Renouvellement des réseaux issus du schéma directeur d'eau potable

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Il est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.e-marchespublics.com/>

Adresse de réception des candidatures et offres : Sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.e-marchespublics.com/>

Date et heure limite de réception des candidatures et offres : Jeudi 5 Décembre 2019 à 16h00

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir le règlement de la consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Les renseignements d'ordre administratif /ou technique peuvent être obtenus : sur la plateforme de dématérialisation <http://www.e-marchespublics.com/>

Date d'envoi de l'avis à la publication : 15/11/2019

GARD ENTREPRISES

La cyber criminalité expliquée chez BEA Informatique

Jean Pierre de Faria constatait avec satisfaction que son invitation avait produit l'effet espéré. Les responsables d'entreprise se sont retrouvés en nombre dans les locaux de BEA Informatique.

Frédéric Muh, est le président de BEA, il a été développeur, formateur, administrateur réseau, technico-commercial, directeur commercial puis il a racheté l'entreprise pour la transformer. 8 personnes ont été embauchées depuis deux ans, ce qui porte l'effectif à 20. Le chiffre d'affaires progresse de 20 % et atteint 2,5 millions d'euros. BEA était spécialisée dans la vente de matériel informatique, 4 autres pôles de compétences se sont greffés : le service et la maintenance, la cybersécurité, le cloud computing et la formation.

Pour cette matinée de formation, deux experts ont été conviés, Yann Riché que tout le monde connaît et Sandrine P, officier de police judiciaire à Alès.

Tout le monde peut être piraté, sauf s'il n'utilise jamais d'informatique. Les attaques sont rarement ciblées, elles sont massives. C'est de la pêche au chalut, et les pirates se forment aux techniques de marketing. Le pirate peut avoir des motivations différentes, l'argent est l'un des moteurs principaux, il y a aussi, le jeu, la politique, la vengeance, l'éthique ou l'idéologie. Des pirates ont aidé aux soulèvements dans les pays arabes en permettant aux opposants de diffuser des articles. Des petits génies, ou qui se considèrent comme tel, vont s'amuser à entrer dans des serveurs pour le simple plaisir d'y entrer. Un salarié, ou un compagnon maltraité peut véroler le système de son ancienne entreprise.



JP de Faria, Frédéric Muh, Yann Riché et Sandrine P.

D'où l'intérêt d'un mot de passe secret, c'est-à-dire que l'on ne révèle à personne, ni à ses enfants, son conjoint, ses collaborateurs. Un mot de passe différent pour chaque accès, suffisamment long et complexe, impossible à deviner, et privilégier la double authentification (appel de la banque pour chaque virement). Pour s'y retrouver, un moyen simple, prendre les premières lettres d'une phrase qui nous touche, y ajouter un nombre et un signe, puis pour chaque accès, ajouter le nom du site. Pour une sécurité renforcée, changez de mot de passe au moindre soupçon (un site qui demande le mot de passe, et qui le refuse : le site est peut être un faux)

La demande de rançon, ransomware, arrive d'un logiciel malveillant qui bloque l'accès aux données. Ça peut être une catastrophe, et beaucoup d'entreprises préfèrent payer la rançon plutôt que de perdre les données. Mais parfois le paiement de la

rançon est sans effet. Pour éviter ce désagrément, éviter de surfer sur des sites du dark web, ou de cliquer sur un lien reçu par un mail dont on ne connaît pas l'expéditeur. Voir un film en streaming peut s'avérer catastrophique.

Attention à la défiguration, des pirates réalisent des copies de site comme ceux de la banque ou des impôts et demandent le numéro de compte.

La banque ne rembourse pas si la victime a elle-même donné le moyen de se faire escroquer. Elle rembourse seulement si le compte a été piraté sans l'aide involontaire du titulaire du compte.

L'hameçonnage ou phishing est l'arme utilisée par les pirates pour tromper la victime en lui faisant croire qu'il s'agit d'un proche ou de quelqu'un qui lui demande des données personnelles. Les pirates sont capables d'une imagination sans borne.

L'escroquerie du téléphone vendu 1 euro a généré un gain de 15 millions d'euros. C'est-à-dire 15 millions de personnes, à travers le monde, ont donné un euro pour obtenir ce téléphone.

Une règle de sécurité simple, si la demande de paiement est en bitcoin ou autres crypto monnaies, ou coupon rechargeable vkask ou pcs, en transcash, il y a de grande probabilité qu'il s'agit d'une arnaque.

Pôle Emploi est régulièrement piraté, des demandeurs d'emplois se sont fait arnaqués de grosses sommes pour obtenir un travail. Ils devaient payer quelques frais pour que le poste se crée.

Frédéric Muh, nous invite à un petit tour sur le dark net, où tout se vend, surtout le pire et l'abject. Il est proposé d'acheter des comptes en banque piraté, on peut acheter pour 1 000 €, un compte crédité de 1 800 €. Ça peut être tentant, mais outre que la police veille, rien ne permet d'être certain que l'argent envoyé ne sera pas pour rien. Le principe du dark net, est celui de l'oignon, c'est-à-dire une multitude de couches, comme écran de fumée. Cette multiplicité de couches ralentit la navigation. Autre indice pour savoir s'il s'agit d'un site du dark net, il n'y a pas de s à la fin de https://

En sortant de la formation, chacun se promettait de changer son mot de passe, et ne plus laisser son ordinateur portable ouvert à la portée de tous. **LG**

REGION

Conférence à Nîmes : SOS Méditerranée «Ensemble sauvons des vies en mer»

Le jeudi 28 novembre à 18h30 à la Maison de la Région de Nîmes (3, place des Arènes) et à l'occasion de la Semaine de la mer en Occitanie, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et SOS Méditerranée France organisent une conférence de présentation de cette ONG et de sa mission de sauvetage en Méditerranée centrale. Depuis 2014, près de 20 000 hommes, femmes et enfants sont morts noyés en Méditerranée en tentant la traversée sur des embarcations de fortune. SOS Méditerranée est une association européenne de sauvetage en mer constituée de citoyens mobilisés pour porter secours à celles et ceux qui risquent leur vie en mer pour fuir une situation insupportable. Depuis le début de ses opérations en février 2016, plus de 30 000 personnes ont été secourues avec l'Aquarius puis avec l'Océan Viking. Le quart d'entre elles avaient moins de 18 ans. SOS Méditerranée est basée en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Elle a reçu le Prix Unesco Houphouët-Boigny 2017 pour la Recherche de la Paix. La Région Occitanie soutient SOS Méditerranée depuis 2017 malgré les controverses soulevées. #TogetherForRescue #HumanityAtSea : www.sosmediterranee.fr



nucléaire : eh non, tout n'est pas à jeter.



La preuve : aujourd'hui,
près d'1 ampoule sur 10
en France s'allume grâce à
du combustible nucléaire recyclé.



orano

Donnons toute sa valeur au nucléaire

Et si on voyait le nucléaire autrement ?

orano.group/ideesrecues



NUMÉRIQUE

Copy Sud Groupe : Tout à disposition... «in Time»!

«L'innovation, c'est ce qui distingue un leader d'un suiveur», disait Steve Jobs. Après avoir soufflé sa 40e bougie, l'entreprise régionale a décidé de donner à nouveau un coup de peps à son activité et a lancé une offre IT particulièrement complète et ultra innovante.



CS Room Copysud

Créé en 1978, COPY SUD est un acteur très bien implanté et de référence dans le Grand Sud sur le marché des solutions de gestion de documents. Philippe Gallucci, à sa tête depuis 21 ans, cherche toujours à stimuler son entreprise, alimenter son moteur.

Son secret ? Oser et assumer ses choix, même face aux obstacles d'un marché concurrentiel, fragile et en pleine mutation. COPY SUD, c'est d'abord la volonté d'accompagner en permanence les entreprises dans leur développement et leurs performances. La nouvelle gamme IT qu'elle vient de lancer vise à leur proposer une circulation d'information accélérée, fluidifiée et protégée. Le défi précis auxquelles elles sont confrontées aujourd'hui.

Créez, communiquez et évoluez avec COPY SUD

C'est pour que le succès de ses clients et partenaires ne soit plus limité que COPY SUD a imaginé cette

gamme IT. Dans le monde actuel où les nouvelles technologies bouleversent les habitudes de travail, COPY SUD s'impose comme un allié de taille. Digitalisation et transformation numérique sont aujourd'hui des avantages substantiels de nos méthodologies de travail. Aucun secteur d'activité n'est épargné.

«COPY SUD a vocation à mettre tout en œuvre pour guider les entreprises dans cette nouvelle ère. Tirer profit

de ces changements et évoluer avec, c'est s'engager dans un avenir stable. Notre offre COPY SUD IT permet aux entreprises de bénéficier d'équipements de pointe et d'un suivi efficace pour tirer parti de ces changements et de les exploiter», résume Sophie Koziol, Responsable Marketing (J).

Toute son offre digitale «in Time»

L'offre COPY SUD IT s'axe autour de

6 gammes de produits qui fonctionnent indépendamment ou qui sont complémentaires selon les besoins spécifiques de chaque entreprise.

- **Work in Time** pour du matériel de qualité et innovant : imprimantes, copieurs et arts graphiques
- **View in time** pour les écrans numériques connectés
- **Doc in Time** pour une optimisation de la gestion documentaire.
- **Com in Time** un service télécom personnalisé et unifié.
- **Protect in Time** pour une sauvegarde, protection, restauration, sécurisation des données de votre entreprise
- **Secure in Time** pour un accompagnement fait en conformité du Règlement Européen R.G.P.D qui renforce la protection des données d'une entreprise. Un DPO compétent, c'est la source d'une mise en conformité facilitée pour la protection des données personnelles.



@ Copy Sud

Focus sur le RGPD

avec Frédérique Gallucci – Responsable Commerciale Sud Est

Réveil du Midi : le service client, un modèle Copy Sud ?

Frédérique Gallucci : Depuis 41 ans, COPY SUD se démarque, non seulement par nos produits novateurs mais aussi par notre philosophie d'entreprise qui repose sur un service de qualité. Le bien-être de nos clients est précieux pour nous et COPY SUD s'engage à leur proposer un service irréprochable. Cela permet de nourrir une relation de confiance qui a fait ses preuves depuis tant d'années.

Quelle est la clé de la réussite ?

La clé ? Un service de proximité haut de gamme. Un accompagnement personnalisé, poussé et enviable. Des délais contractuels de 2h pour une intervention sur site et de 15 minutes pour une intervention à distance, tels sont les engagements de l'entreprise régionale.

La technologie, le service, l'écoute, et l'accompagnement sont les maximes de COPY SUD ?

COPY SUD a une mission : soutenir nos clients dans leur transformation digitale et numérique. Nous avons pour objectif de les accompagner dans une ère où la protection des données personnelles relève de l'obligation de respect de la vie privée.

La protection des données, qui est concerné ?

Depuis plus d'un an, c'est-à-dire depuis le 25 mai 2018, nos boîtes mails sont inondées par des messages envoyés par des services web auxquels on a souscrit (et qu'on a parfois oubliés), qui nous informent de la mise à jour de leurs conditions d'utilisation. Parfois, cela prend aussi la forme de petites fenêtres intempestives lorsqu'on se connecte sur tel ou tel site de vente en ligne. Vous voyez de quoi je parle ? Tout simplement l'entrée en vigueur dans l'Union européenne (UE) du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ce texte vise à uniformiser les règles de protection des données dans les pays membres de l'UE.

RGPD et COPY SUD, le lien ?

COPY SUD maîtrise l'information, la communication et propose des so-

lutions de gestion des données dans l'entreprise. Il est primordial pour nous d'être en conformité avec le RGPD et de proposer à nos clients et partenaires ce même engagement. Aujourd'hui le RGPD s'applique à toutes les structures qui traitent des données personnelles. Son non-respect engendra des pénalités conséquentes ce qui explique qu'il soit maintenant au centre des préoccupations. Aux grands principes de la loi informatique et liberté de 1978, le RGPD ajoute certaines obligations qui renforcent le droit des personnes tel que le droit à l'oubli ou à la portabilité des données. Il est désormais obligatoire de demander l'accord explicite d'une personne pour des actions comme l'envoi d'une newsletter ou autre action promotionnelle. Toute entreprise doit minimiser les données collectées et fournir une information précise sur la raison de collecte de ces données. Avec le RGPD, on passe d'une logique déclarative à une logique de responsabilisation ; avec l'obligation de mise en place d'un DPO (délégué à la protection des données). A travers sa solution **SECURE in Time**, Copy Sud propose une offre en adéquation avec les besoins des entreprises. SECURE In Time consiste, en la personne du DPO (accrédité et certifié ISO 27001), à réaliser un état des lieux des process qui gèrent des données personnelles dans l'entreprise, à informer et conseiller la structure en interne, à former l'organisation, à contrôler le respect du règlement et enfin à accompagner l'entreprise dans sa mise en conformité et faire le lien avec l'organisme de contrôle. Externaliser son DPO chez COPY SUD, c'est pérenniser son activité et être en réglementation avec la loi et les normes en vigueur grâce à un accompagnement personnalisé et performant.

COPY SUD, une offre globale

Chez COPY SUD, chaque jour, des femmes et des hommes mettent tout en place pour répondre aux besoins de nos clients, nous sommes à l'écoute des exigences du marché. Choisir COPY SUD, c'est s'assurer de vivre en conformité et de bénéficier d'un service personnalisé et personnalisable.

41 ans de savoir-faire! **MC Dejax**



@ Guillaume Esteve

Frédérique Gallucci
Responsable Commerciale Sud Est Copy Sud

Frédérique Gallucci et COPY SUD

Des études commerciales et une solide expérience dans le bureau-tique sur Aix-en-Provence, amènent Frédérique Gallucci à intégrer COPY SUD en tant que responsable commerciale en 2006 pour tout le secteur sud-est qui s'étend jusqu'à Monaco. Après l'agence d'Avignon, elle arrive sur celle de Montpellier avec une spécialisation en 2007 des professions juridiques au niveau de la protection des données. En juillet 2012, elle intègre l'agence de Nîmes.

COPY SUD, dont le siège social est à Toulouse, réalise un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros. 44 commerciaux sont répartis sur ses agences de Montpellier, Nîmes, Avignon, Aix-en-Provence, Pau, Biarritz, Limoges... COPY SUD, grâce à des partenaires qui suivent les conditions de services, peut intervenir dans toute la France.

La force de COPY SUD réside dans ses 4 années d'avance concurrentielle basée sur la technologie et la flexibilité. Tous nos logiciels sont en conformité RGPD. Son messie, le dpo certifié Iso27001, est référent de la CNIL pour la mise en conformité des sociétés vis-à-vis de la réglementation RGPD en toute sécurité informatique.

COPY SUD initie de nombreux partenariats et mécénats dans les domaines de la culture et du sport. Sa politique commerciale est de travailler avec les instances locales et de s'intégrer grâce au milieu sportif et aux événements régionaux. USAM, rugby, foot, le Pavillon Noir, le festival de piano à la Roque d'Anthéron... fédèrent et développent un esprit d'équipe. Au-delà de la satisfaction client, qui est la clé de voûte de la réussite de cette entreprise, Copy Sud axe sa stratégie sur une base solide et durable ; la fidélisation de ses clients et partenaires. Des professionnels au service de professionnels.



Créez, communiquez, évoluez avec Copy Sud.

0 825 301 401 www.copysud.fr

BAGNOLS-SUR-CÈZE

Chantier : l'église rénovée après quatre ans de travaux et 1,93 M€

En 2015 débutait le plus long chantier que Bagnols-sur-Cèze a connu ces dernières années. La rénovation de l'église romane Saint-Jean-Baptiste. Vendredi 15, une cérémonie publique de fin de chantier a été organisée.

Alors que la réouverture aux fidèles lors de la bénédiction de l'église est prévue le dimanche 15 décembre à 14h30, en présence de l'évêque du diocèse de Nîmes, Mgr Robert Wattebled, vendredi la cérémonie avait revêtu ses habits séculaires. Le budget global de l'opération s'élève à 1,930 M€ (dont 830 285 € de la paroisse, l'association diocésaine et les donateurs ; 625 000€, de la Ville ; 270 000 € de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et 206 740 € de la Région.

Des découvertes archéologiques

Si la restauration qui a touché les pierres de taille et clés de voûtes, les vitraux, les tableaux, la remise en place des boiseries et le mobilier a

été très long, c'est en raison de la mise au jour des fondations de la première église, la découverte d'un tombeau, de sépultures et d'ossements qui l'ont retardé de six mois. Une découverte qui a engendré l'adaptation du système de chauffage qui n'a pu être enterré partout.

Parmi les intervenants, le père Abinader qui a assuré : «Les résultats sont à la hauteur de nos attentes». Le maire a indiqué que «notre premier devoir est de conserver le patrimoine».

L'orgue n'est pas encore remonté

L'orgue du 18e, dont le buffet est classé monument historique depuis 1984, n'était pas encore remonté. Son harmonisation qui consiste à



Les anciennes boiseries ont retrouvé leur place dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

agrandir ou à rétrécir sur chaque tuyau, l'ouverture appelé la «lu- mière», sera achevée dans l'église.

P. Beuvron

CONGÉ FORMATION

L'évolution professionnelle, projet de Transitions Pro Occitanie (ex-Fongecif)

Le jeudi 21 novembre marque le lancement du compte personnel de formation qui va donner concrètement accès à 32 millions de français à la formation de leur choix. Une rupture majeure dont se saisissent les organismes paritaires et les centres de formation.

Progresser, voire changer de métier, pour évoluer dans l'entreprise ou pour créer sa société, dans un monde professionnel en disruption permanente, faire évoluer sa carrière ne peut plus résulter que de l'ancienneté.

Au 1er janvier 2020, le Fongecif Occitanie deviendra Transitions Pro Occitanie. Fongecif Occitanie est un organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation. Un élément clé dans la réforme de la formation continue. Éric Peytavin, (UPE66 - Medef 66, directeur de la société Arti Protec à Perpignan) et Séverine Garandeau-Martin (CFDT) ont été élus président et vice-présidente de la nouvelle structure. Leur objectif premier : l'évolution professionnelle.

Compte personnel de formation

A noter : depuis le 1er janvier 2019, le PTP (projet de transition professionnelle) a remplacé le CIF (congé individuel de formation). En pratique, il s'agit de la même mobilisation du CPF (Compte Personnel de Formation), qui permet aux salariés de s'absenter de leur poste afin de suivre une formation pour changer de métier ou de profession.

Pour changer de situation professionnelle

Il faut d'abord faire le point sur sa situation professionnelle, on peut faire appel à un CEP (conseil en évolution professionnelle), dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé. Il permet d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion,



Séverine Garandeau-Martin, Éric Peytavin

reprise ou création d'activité...) et est assuré par des conseillers d'organismes habilités (Pôle emploi, Association pour l'emploi des cadres (Apec), Mission locale, CAP emploi pour les personnes en situation de handicap). L'accord de l'employeur n'est pas nécessaire pour un salarié qui peut bénéficier d'un CEP en prenant rendez-vous avec un conseiller de l'Apec s'il est cadre ou d'un Opacif dans les autres cas. Par contre, les employeurs ont obligation d'informer les salariés sur la possibilité de

recourir au CEP à l'occasion d'un entretien professionnel. Le CEP propose un entretien individuel pour analyser la situation professionnelle, un conseil pour définir le projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet. Un document de synthèse est remis au bénéficiaire et présente la stratégie envisagée (par exemple, une formation éligible au compte personnel de formation - CPF). Ce CEP est accessible à tout actif mais aussi aux étudiants et retraités. **SV**

UN MÉTIER, UNE PASSION...

Jean-Pierre Thein, sculpteur plasticien

Jean-Pierre Thein, après avoir débuté dans la menuiserie et fait carrière dans l'ébénisterie se consacre pleinement aujourd'hui à la sculpture sur bois et à la peinture.

Né à Nîmes en 1961, il a fait toute sa scolarité dans sa ville natale à laquelle il reste très attaché comme le fut sa famille. De la maternelle à la 3^e, c'est au Mont Duplan qu'il fait tous ses apprentissages de base. Après le brevet, il choisit la filière bois et passera un BEP au lycée professionnel Frédéric Mistral. Premier diplôme en main, ce sont les compagnons de Bordeaux qui le formeront et le mettront sur la voie de l'excellence pour devenir Maître Artisan.

Comme il le précise : «*Une fois que le métier était entré avec l'apprentissage et la pratique professionnelle en qualité de salarié, j'ai repris l'entreprise familiale avec mes trois salariés. C'était en 1989. Pendant toutes ces années d'activité, j'ai choisi de prendre des cours de sculpture. Pendant six ans, c'est encore un autre monde qui s'ouvrait lentement à moi. J'ai donc enseigné la sculpture au lycée professionnel d'Uzès, j'ai fait des conférences, participé à des jurys, écrit dans une revue professionnelle «Couleurs Bois» et d'autres manifestations nationales en relation avec l'art du bois.*

Une de mes grandes satisfactions en matière de transmission d'un savoir, c'est d'avoir participé à des projets pédagogiques en faveur des enfants du primaire. Je me consacre également à la peinture. Je suis particulièrement sensible au surréalisme. J'ai donc fait un travail de vulgarisation des œuvres et de la démarche picturale du surréalisme. C'est une fierté que de contribuer à former de jeunes esprits. Aujourd'hui, je vis à Saint-Chartes où j'ai une maison et un atelier de 200 m². Je profite du silence, toujours propice à l'inspiration...»

Depuis de nombreuses années, Jean-Pierre Thein expose beaucoup dans la région. La dernière manifestation s'est produite à Saint-Laurent-d'Aigouze pour le bicentenaire du temple. Donner des formes, c'est le propre de l'art...

S. Ichmart

Ctc : jpthein@free.fr



© S. Ichmart

Léon Courdill

EGALIM

Un menu végétarien par semaine dans les cantines nîmoises

Le Grenelle de l'environnement préconise 20 % d'aliments bio, Nîmes présente 30 % d'aliments issus de l'agriculture biologique dans ses 54 restaurants scolaires où sont servis 1,1M de repas/an soit 7 000 repas/jour. Ce poste pèse 6M€ /an. La cuisine centrale travaille en majorité avec des produits frais et de saison, de préférence, garantis sans OGM. Viande et poisson répondent quant à eux à des labels précis (pêche durable, viande française...).

Par ailleurs, 40 % de produits de filières courtes et locales et 100 % des crudités en produits frais. Des productions à impact carbone moindre mais pas forcément du bio puisque seules 3 % des productions gardoises sont bio. Dorénavant, en application de la loi Egalim, la Ville propose un plat végétarien par semaine au menu des cantines scolaires pour améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et le développement d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. Un investissement puisque le coût moyen d'un repas s'élève à 12 € : repas et encadrement compris, or la ville facture de 1 à 7 € pour les nîmois et 12 € pour les non-nîmois. Résultat : aujourd'hui, 50% des enfants scolarisés fréquentent la cantine.

SV



© S. Vaneecle

Cantine Ecole La Placette (Ph. Arch.)

2-3 Actu :

- L'HUMEUR** : Murmures
- SANTÉ** : Le Centre cardio des Franciscaines échappe à la roulette russe de l'ARS
- SOLIDARITÉ** : Restos du Coeur : 35^{ème} campagne "avec beaucoup d'inquiétudes"
- POLITIQUE DE LA VILLE** : 4.36 M€ d'étrennes pour Nîmes, Alès, Bagnols et St-Gilles

4-5 Gard :

- VITICULTURE** : Côtes du Rhône, la Balade du Primeur est de retour
- ENTREPRISES** : Partenariat de la Banque de France avec le Lycée de la CCI Gard
- ÉCONOMIE** : Remise territoriale du 17^{ème} Prix de la TPE dans le Gard

6 Cévennes :

- RÉGION** : Un COPIL Bourgs Centres pour "redynamiser"
- ALÈS AGGLOMÉRATION** : Club de l'Éco : structurer un travail collectif sur le tourisme

AL1 AL10 Annonces judiciaires et légales - Ventes aux enchères - Appels d'offres

17-24 Magazine :

- SEMAINE GARDOISE DES DROITS DE L'ENFANT** : Retard pour la France, mais "détermination dans le Gard"
- MAISON DES ADOLESCENTS DU GARD** : Deux jours de colloque à l'IFME sur "le travail social face à la prévention de la radicalisation"
- SEMAINE IGP VINS GARDOIS** : ReGard sur le vin du 25 au 29 novembre
- GARD ENTREPRISES** : La cybercriminalité expliquée chez BEA Informatique
- RÉGION** : Conférence SOS Méditerranée "Ensemble sauvons des vies en mer"
- EXPERTS** : Copy Sud Groupe : tout à disposition "In Time" - Focus sur le RGPD avec Frédérique Gallucci
- BAGNOLS-SUR-CÈZE** : L'église rénovée après quatre ans de travaux et 1.93 M€
- FORMATION** : L'évolution professionnelle, projet de Transition Pro Occitanie (ex-Fongecif)
- UN MÉTIER, UNE PASSION...** : Jean-Pierre Thein, sculpteur plasticien
- EGALIM** : Un menu végétarien par semaine dans les cantines nîmoises
- SOCIÉTÉ** : Nîmes signe la charte "Ville aidant Alzheimer"
- CULTURE** : Rodilhan accueille le 50^{ème} Chicago Blues Festival

SOCIÉTÉ

Nîmes signe la charte «Ville aidant Alzheimer»

En adhérant à la charte «Ville aidant Alzheimer» aux côtés de l'Association France Alzheimer, la Ville confirme sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dans les lieux qu'ils fréquentent au quotidien.

«9 000 personnes souffrent de la maladie dans le Gard avec une proportion importante de moins de 60 ans», indique Camille Lapierre, le président de France Alzheimer Gard. «Une maladie avec celle des cancers parmi les plus redoutées».

La Ville s'engage sur la sensibilisation, l'inclusivité, l'information et l'orientation de la personne malade et de son proche aidant. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre à la maladie, soit : identifier les signes de la maladie, entrer en relation avec les personnes atteintes et adopter les bons réflexes. La Ville s'engage à diffuser les brochures, autocollants et panneau d'affichage portant le symbole créé par France Alzheimer (une boussole, «pour retrouver son chemin» et la lettre A, comme «Ami, Aidant et Alzheimer»). La Ville met aussi en œuvre des actions auprès des personnes directement concernées par la maladie : visites culturelles guidées, ateliers de mobilisation cognitive au Pôle santé, atelier de bien-être et de relaxation pour les aidants, formation... MCD



Catherine Jehanno, Camille Lapierre, Jean-Paul Fournier, Marie-Chantal Barbusse

@ MC DeJax

CULTURE

Rodilhan accueille le 50^{ème} Chicago Blues Festival

En novembre 1969, le premier «Chicago Blues Festival» traversait la France et l'Europe pendant près de deux mois pour faire connaître le blues électrique avec John Lee Hooker, Lowell Fulson et son orchestre. 50 ans plus tard, c'est devenu l'un des grands rendez-vous annuels des

amateurs de blues en Europe. Pour les 50 ans, Jazz 70 présente un plateau 100% All stars, composé de musiciens reconnus, tous issus de la scène de Chicago : Wayne Baker Brooks, fils de Lonnie Brooks, Maurice John Vaughn, Russ Green et la chanteuse Trudy Lynn, véritable diva, avec Melvin Smith à la basse et Willie «The Touch» Hayes à la batterie.

Vendredi 29 Novembre 2019 / 20H30 Espace Culturel Bernard Fabre - 30230 Rodilhan. Buvette et restauration sur place avec la Ferme du Gubernat - Tarifs : 17€/21€ - Fnac, Géant, Carrefour. www.facebook.com/asso jazz70/


RENAULT
La vie, avec passion



Renault CAPTUR

À PARTIR DE

139 €/MOIS⁽¹⁾

LLD 49 mois, 1^{er} loyer de 2 000 €.
Sans condition de reprise.

INCLUS EASY PACK

4 ANS Entretien avec pièces d'usure
Garantie
Assistance 24h/24^h

EN NOVEMBRE IL N'Y A PAS QUE LE BLACK FRIDAY

MODÈLE PRÉSENTÉ : RENAULT CAPTUR INTENS Tce 90 AVEC OPTION PEINTURE MÉTALLISÉE À 204 €/MOIS⁽¹⁾, 1^{er} LOYER DE 2 000 €.

(1) Exemple pour Renault CAPTUR Life Tce 90. (1/3) Location Longue Durée sur 49 mois et 40 000 km maximum. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sans réserve d'acceptation par OIAC, SA au capital de 409 355 540 €. Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (2) Pack Easy Pack Renault optionnel consistant de l'entretien, des prestations de garantie constructeur, et assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1 €/mois. Voir détail de l'offre Pack Intégral en points de vente et sur renault.fr. Offres non cumulables, réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'un Renault CAPTUR neuf du 01/11/2019 au 30/11/2019. Gamme Renault CAPTUR : consommations mixtes min/max (l/100 km) (NEDC corrigé) : 5,5/5,6. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (NEDC corrigé) : 125/128. À partir du 01/09/2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂. À partir du 01/09/2018, la procédure WLTP remplace le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), procédure d'essai utilisée précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mesurées selon la procédure WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon la procédure NEDC. Actuellement, la communication des valeurs NEDC est encore autorisée. En effet, pour les nouveaux véhicules déjà homologués selon WLTP, les valeurs sont converties en NEDC corrigé pour permettre une meilleure comparaison. Black Friday : vendredi noir. Easy Pack : Pack tout inclus.

